

Université de Genève
Faculté des Sciences Economiques et Sociales
Département de Géographie

Antoine di Biase :
antoinedibiase@yahoo.com

Gestion des déchets ménagers solides à Bamako : rôle et pouvoir des acteurs.



Rapport de stage pour l'obtention de la licence

Directeur : M. Charles Hussy

Juré : M. Angelo Barampama

Août 2006

**« TOUTE PERSONNE A DROIT A UN ENVIRONNEMENT SAIN. LA PROTECTION,
LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PROMOTION DE LA QUALITE DE
LA VIE EST UN DEVOIR POUR TOUS ET POUR L'ETAT ».**

Article 15 de la constitution de
la république du Mali

TABLE DES MATIERES

RESUME	5
MOTS-CLEFS	6
REMERCIEMENTS	6
LISTE DES ABREVIATIONS	8
1. INTRODUCTION	9
1.1. DEFINITION DU SUJET	9
1.1. METHODOLOGIE	16
1.2. LIMITES, DIFFICULTES ET OBSTACLES RENCONTRES	17
2. CADRE CONCEPTUEL	19
2.1. PROBLEMATIQUE, QUESTION DE DEPART ET HYPOTHESES	19
2.2. NOTIONS THEORIQUES	21
2.2.1. La notion de déchet	21
2.2.2. Les écosystèmes naturels	23
2.2.3. L'information, la sensibilisation et la régulation	25
2.2.4. Les acteurs et les champs du pouvoir	27
2.2.5. La Gestion Intégrée et Durable des Déchets (GIDD)	30
3. ETUDE DE CAS : LE SYSTEME DE GESTION DES DECHETS MENAGERS A BAMAKO	33
3.1. ETAT DES LIEUX ET BILAN DE LA SITUATION	33
3.2. LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA GESTION DES DECHETS: TYPOLOGIE, ROLES ET ENJEUX	34
3.2.1. Intervenants publics, privés et sociaux-communautaires	34

3.2.2.	Autre approche et typologie par le comportement	37
3.2.3.	Les acteurs clés : rôles et relations	38
3.3.	LES PRINCIPAUX DISFONCTIONNEMENTS DU SYSTEME	43
3.4.	EXEMPLES D'ORGANISATION DU POUVOIR LOCAL ET SOLUTIONS A GRANDE ECHELLE	46
3.4.1.	La coopérative féminine COFESFA	46
3.4.2.	Les journées et les concours de salubrité de la commune VI	47
3.4.3.	La mise en relation des acteurs dans l'assainissement et la création de plates-formes de collaboration :(COGEVAD, CPAC, CPMU, CAPEA, ...).	49
3.4.4.	Les canaux et les moyens de sensibilisation	51
<u>4. SYNTHESE ET SOLUTIONS A EXPLORER</u>		<u>55</u>
4.1.	COMPOSTAGE, TRI, RECYCLAGE, CONSIGNE	55
4.2.	EFFORTS A FOURNIR ET AXES DE DEVELOPPEMENT POUR UN AVENIR DURABLE	59
4.3.	DECENTRALISATION, POUVOIR DES COLLECTIVITES LOCALES ET PARTICIPATION CITOYENNE	62
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>		<u>66</u>

RESUME

Vaste pays enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali avec ses dix millions d'habitants, est confronté à de graves problèmes environnementaux qui risquent de compromettre tout développement économique et social durable. Cet Etat sahélien se situe toujours parmi les pays les moins avancés du point de vue des indicateurs du développement humain. La récente décentralisation, en prônant la gestion concertative des ressources, va-t-elle permettre d'inverser la tendance ?

Ce rapport se propose de présenter une synthèse de la situation à Bamako, en matière de gestion et de collecte des déchets ménagers solides. Il va essayer d'éclaircir et de mettre en exergue le rôle des acteurs, de cerner les problèmes majeurs dans ce domaine, il proposera des exemples de solutions efficaces et plausibles. Ce rapport s'appuie sur les résultats des expériences menées par le Cabinet d'Etudes de M. Keita (CEK Kaba Sala), le programme d'expertise UWEP (Urban Waste Expertise Programme, mis en place par l'ong hollandaise WASTE), une documentation élargie, ainsi que des entretiens et des observations sur le terrain. Ce travail découle de ma volonté personnelle d'étudiant en géographie, de mener une étude « d'observation-participation » et une récolte d'informations sur la problématique de la gestion des déchets dans un pays en développement.

Ce document s'inscrit dans le cadre d'un stage mémoire de trois mois effectué à Bamako, Kayes et Sikasso au sein du « Projet Jeunes » affilié au Ministère Malien des Sports et de l'Education et partenaire du FNUAP. Ce projet a pour thème la sensibilisation des jeunes en matière de santé reproductive et de lutte contre le virus du sida. Par le biais de ce stage, je voulais me familiariser avec la problématique de sensibilisation des jeunes et mieux saisir les moyens de communication disponibles dans un pays comme le Mali. Sensible à la problématique des déchets urbains dans les villes africaines et voulant orienter ma formation vers la Coopération Internationale dans le domaine de l'assainissement et de la protection de l'environnement. J'effectue ici ma première expérience d'étude sur le terrain.

MOTS-CLEFS

Bamako, Mali, Assainissement, Développement durable, Salubrité, Micro-entreprises, Gestion Intégrée Durable des Déchets urbains (GIDD), Pouvoir, Participation citoyenne.

REMERCIEMENTS

Ce document rentre dans le cadre de mon stage mémoire de licence que la Faculté de Sciences Economiques et Sociales de Genève, et plus particulièrement son Département de Géographie, m'ont autorisé à effectuer au Mali à la fin de mon cursus.

Mes remerciements vont à la Fondation Ernest Boninchi pour la bourse qu'elle m'a octroyée dans le cadre de son programme en faveur de la mobilité des étudiants genevois.

Que soient remerciés le Coordinateur National, le Coordinateur Régional de Sikasso, et tous les collègues du « Projet Jeunes », pour m'avoir accueilli au sein de leur organisme, avec lesquels j'ai collaboré pendant mon stage de trois mois.

J'aimerais témoigner ma reconnaissance à mes logeurs, M. Yacouba Maïga et M. Sankaria Maïga pour leur hospitalité et leurs divers enseignements sur les coutumes et mœurs maliennes.

Dans le cadre de ma recherche, pour la récolte d'information sur le terrain dans le domaine de la gestion des déchets solides à Bamako, mes remerciements vont à tous les employés des GIE et micro entreprises rencontrés, de manière informelle lors d'observations sur le terrain, pour m'avoir fourni une vision réaliste de leur situation, expliqué leurs rôles et porté à ma connaissance les informations pratiques que je sollicitais.

Que soient également remerciées toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé des entrevues, fourni des contacts, donné de la documentation précise et permis un accès à leurs archives. Je pense,

notamment aux responsables et membres du CEK *Kaba-Sala*, de la COFESFA, du COGEVAD, de la DRACPN, de la DDC au Mali, des mairies, de la commission nationale d'organisation de la Journée Internationale de la Jeunesse, et finalement aux étudiants de la FLASH (Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines) et de L'ENI (Ecole Nationale d'Ingénieur) à Bamako.

J'aimerais aussi remercier le programme UWEP pour ses publications, la bibliothèque de l'IUED pour m'avoir permis d'emporter des documents sur mon sujet d'étude et toutes les personnes, en Suisse et au Mali, qui ont contribué à orienter mes recherches et à réaliser ce document.

Pour terminer, je voudrais remercier ma famille pour m'avoir soutenu et encouragé dans mes démarches.

À tous j'exprime ici ma profonde gratitude.

LISTE DES ABREVIATIONS

AGETIPE :	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi.
BUPE :	Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement.
CAPEA :	Coordination des Acteurs Privés de l'Eau et l'Assainissement.
CHSQ :	Comités d'Hygiène et de Salubrité de Quartier
COFEPE :	Coopérative Féminine pour la Protection de l'Environnement.
COFESFA :	Coopérative des Femmes pour l'Education, la Santé Familiale et l'Assainissement.
COGEVAD :	Comité de Gestion et de Valorisation des Déchets en Commune VI
COGIAM :	Coordination des GIE Intervenants dans l'Assainissement au Mali.
COTAS :	Coordination des Organismes Travaillant dans l'Assainissement.
CPAC :	Coordination des Partenaires d'Assainissement en Commune IV.
CPMU :	Coalition Contre la Pauvreté en Milieu Urbain.
DDC :	Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)
DNACPN :	Direction Nationale d'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances.
DRACPN :	Direction Régionale d'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances.
DSUVA :	Direction des Services Urbain de Voirie et d'Assainissement.
GIDD :	Gestion Intégrée et Durable des Déchets (urbains).
GIE :	Groupement d'Intérêt Economique.
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ONG :	Organisation Non Gouvernementale.
PDUD :	Projet de Développement Urbain et de Décentralisation.
PISJ :	Projet Info Santé Jeunes.
UWEP :	Urban Waste Expertise Programme

1. INTRODUCTION

1.1. Définition du sujet

Vaste pays enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali avec ses dix millions d'habitants, est confronté à de graves problèmes environnementaux qui risquent de compromettre tout développement économique et social durable. Cet Etat sahélien se situe toujours parmi les pays les moins avancés du point de vue des indicateurs du développement humain. La récente décentralisation, en prônant la gestion concertative des ressources, va-t-elle permettre d'inverser la tendance ?

L'accroissement rapide de la population urbaine, dû à l'exode rural, le développement d'une société de consommation observé dans les grandes villes, comme Bamako, Kayes ou Sikasso. Ainsi que l'utilisation excessive des emballages et sacs plastiques, sont des paramètres qui renforcent la nécessité d'une prise en charge rapide de la gestion des déchets ménagers sous peine de forcer les populations à vivre dans des « villes-poubelles » où s'accroissent les risques pour la santé et pour l'environnement. Notons que la population locale, en tant que victime, est demandeuse d'une gestion efficace ; si l'information est bien communiquée, elle semble prête à fournir des efforts et à se mobiliser pour y arriver. L'énorme réserve de main d'œuvre permet de pallier le déficit en infrastructures et au manque de moyens techniques.

En Afrique, la participation active des populations dans le système de collecte sélective est développée depuis longtemps sous forme de filières informelles de récupération de certains déchets (verre, plastique, boîtes de conserves, métaux divers, pièces de voitures...). Le développement de ces filières pourrait créer des emplois et aider non seulement à améliorer l'environnement, mais aussi à répondre en partie à la question du coût du traitement des déchets.¹

Ce rapport se propose de présenter une synthèse de la situation à Bamako, en matière de gestion et de collecte des déchets ménagers solides. Il va essayer d'éclaircir et de mettre en exergue le rôle des acteurs, de cerner les problèmes majeurs dans ce domaine, il proposera des exemples de solutions efficaces et plausibles. Ce rapport s'appuie sur les résultats des expériences menées par le Cabinet d'Etudes de M. Keita (CEK Kaba Sala), le programme d'expertise UWEP, une documentation élargie, ainsi que des entretiens et des observations sur le terrain. Ce travail découle de ma volonté personnelle d'étudiant en géographie, de mener une étude « d'observation-participation » et une récolte d'informations sur la problématique de la gestion des déchets dans un pays en développement.

¹ Onibokun Adepoju G., *La gestion des déchets urbains : des solutions pour l'Afrique*, p. 236-237.

Le défi de la GIDD (Gestion Intégrée Durable des Déchets) est d'envergure, car les municipalités et les communes manquent de moyens et ne peuvent s'offrir les mêmes solutions techniques que celles des pays industrialisés (par exemple: évacuation par camion-benne de l'ensemble des déchets, puis incinération). Par contre, elles disposent d'atouts non négligeables comme l'existence, sur leur territoire, de nombreuses petites entreprises privées qui se chargent aujourd'hui déjà de la pré-collecte des déchets. La qualité intrinsèque des déchets est aussi très favorable au recyclage (verre, plastique, matière organique, etc...), ce qui laisse présager une minimisation des coûts de décharge si des activités de tri, de recyclage et de compostage sont effectuées.

Ce document s'inscrit dans le cadre d'un stage mémoire de trois mois effectué à Bamako, Kayes et Sikasso au sein du Projet Jeunes affilié au Ministère Malien des Sports et de l'Education et partenaire du FNUAP, projet qui a pour thème la santé reproductive des jeunes et la lutte contre le virus du sida.

Un cd est annexé à ce rapport. Il comprend une version informatisée du présent travail ainsi que des sélections de photos pour illustrer mon rapport et mon enquête de terrain.

Par le biais de ce stage, je voulais me familiariser avec la problématique de sensibilisation des jeunes et mieux saisir les moyens de communication disponibles dans un pays comme le Mali. Sensible à la problématique des déchets urbains dans les villes africaines et voulant orienter ma formation vers la Coopération Internationale dans le domaine de l'assainissement et de la protection de l'environnement.

Le Mali est un pays francophone de l'Afrique de l'Ouest. Ses voisins sont l'Algérie au Nord, le Sénégal et la Mauritanie à l'Ouest, le Burkina Faso et le Niger à l'Est, la Côte d'Ivoire et la Guinée au Sud. Sa superficie est de 1 240 190 Km². En allant du Nord vers le Sud, on rencontre successivement un climat aride (désert du Sahara), puis semi-aride et enfin tropical, avec une saison des pluies s'étalant de mai à octobre. La pluviométrie, de 100 mm dans le Nord, augmente progressivement pour atteindre 1400 mm dans le Sud. Des sécheresses intermittentes sont enregistrées depuis 20 ans, et la désertification se fait de plus en plus sentir.³

Le Mali est composé de sept régions (Sikasso, Kayes, Gao, Kidal, Tombouctou, Ségou, Koulikoro et Mopti) et d'un district (Bamako). Le territoire est divisé en 703 communes dont 6 pour le district de Bamako.

En 2004, le programme des nations Unies pour le développement (PNUD) classe le Mali au 174^e rang mondial sur 177 au niveau de l'indicateur du Développement Humain. Le PIB par habitant de ce pays continental ne dépasse pas 300 dollars US, « Avec une population de plus de 10 millions d'habitants; environ 49,2% est constituée de jeunes, et moins de la moitié a accès à l'eau potable ; 68,4% vit en zone rurale. Le taux de scolarisation est autour de 45%, tandis que celui de l'analphabétisme stagne autour des 80%. Le Mali se caractérise par une pauvreté de masse. »⁴

« Le Mali, pays rural à 95 % au moment de l'Indépendance en 1960, connaît un processus d'urbanisation extrêmement rapide. Son taux d'urbanisation est ainsi passé de 5 % en 1960 à 22 % en 1990 et devrait atteindre 40 % en 2020. »⁵ Bamako, la capitale, a suivi la même évolution. Bamako est située sur le 7°59' de longitude Ouest et le 12°40' de latitude Nord, sur les deux rives du fleuve Niger. « Le District de Bamako couvre une superficie de 267 km², pour une population estimée de 1.800 000 à 2 millions habitants et représente plus de 40% de la population urbaine du pays. »⁶

Au début du XX^e siècle, Bamako était une petite ville de 6 000 habitants. La construction de la liaison ferroviaire avec Dakar, ainsi que la politique administrative et commerciale coloniale ont transformé peu à peu Bamako, qui devint alors la principale ville du Soudan français avant de compter, à la veille de l'Indépendance (1958), 76 200 habitants. En 1960, sa constitution en capitale du Mali indépendant va lui permettre progressivement de creuser l'écart avec les anciennes villes de la boucle du Niger (Ségou, Djenné, ...) et de mener à la macrocéphalie

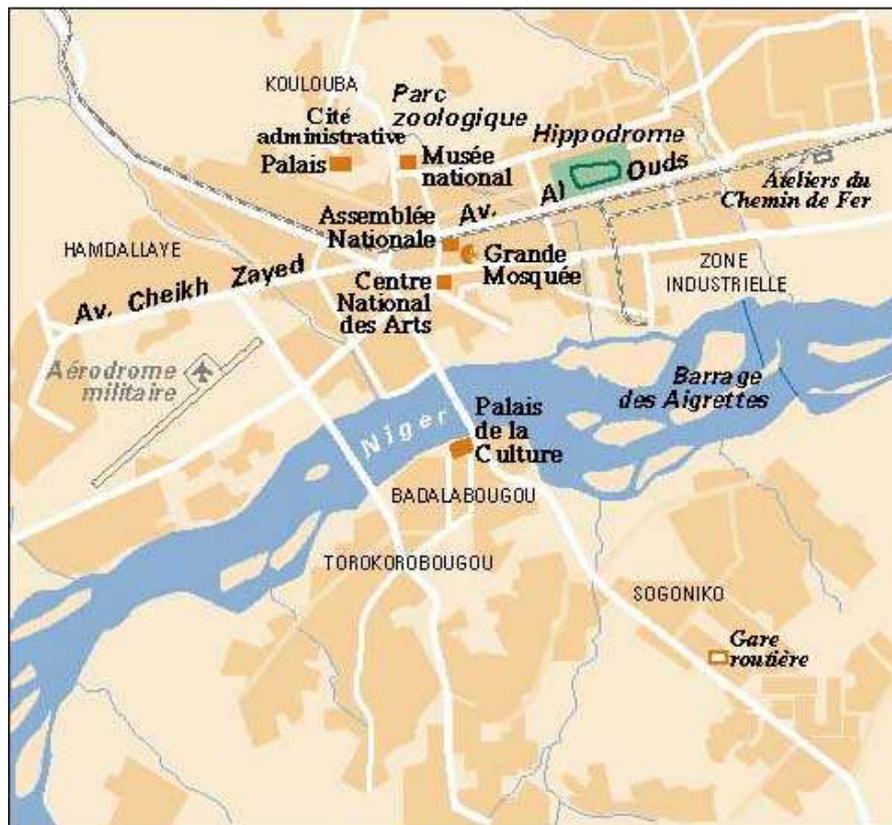
³ Centre Wallon de Biologie Industrielle, *Atlas des décharges d'ordures ménagères dans les pays en développement*.

⁴ Maïga A., *Rapport d'étude sur la prostitution dans le district de Bamako*, p.1

⁵ ENDA-PNUD et ENDA Mali, *La difficile articulation du local et du municipal : l'exemple des GIE d'assainissement de Bamako*, p. 2.

⁶Rapport TESCULT.

urbaine actuelle qui fait de Bamako la capitale. Actuellement, Bamako connaît un taux de croissance important qui devrait entraîner le doublement de sa population en 15 ans, l'amenant ainsi, selon le troisième projet urbain du Mali (PDUD), de 880 000 habitants en 1995 à 1 600 000 habitants en 2020. Selon certains observateurs et statistiques, cette estimation aurait déjà été dépassée en 2004! Depuis l'Indépendance, la capitale malienne a subi une série de chocs qui se sont traduits de manière négative sur le niveau de vie de ses populations.



Plans de la ville de Bamako ⁷:

L'enclavement du pays suite à la rupture de l'Union avec le Sénégal, l'impact de la période de sécheresse des années 70, la sclérose de l'appareil d'État pendant la période de la dictature, le plan d'ajustement structurel pendant les années 80 ont laissé la capitale exsangue, ses infrastructures délabrées et sa population appauvrie. La situation ne semble pas s'être améliorée pendant la décennie 80-90. « Malgré une amélioration de l'accès aux soins de santé de base, la situation sanitaire reste précaire. Le taux de mortalité infantile est estimé à 122 pour 1000 naissances vivantes. Le taux de fécondité est l'un des plus élevés de la Région Ouest Africaine, 7 enfants par femme. Tous ces facteurs entraînent de véritables effets sociaux et économiques. »⁸

⁷ I.net/les cartes du Mali

⁸ Maïga A., *Rapport d'étude sur la prostitution dans le district de Bamako*, p. 8.

QuickTime™ and a
TIFF (LZW) decompressor
are needed to see this picture.

9

On ne s'étonnera pas dès lors si les infrastructures et les services urbains ont eu beaucoup de mal à accompagner ce fort taux d'urbanisation, faisant ainsi de Bamako une des capitales les moins équipées et dotées en services de la région.

Cependant on peut constater une volonté des pouvoirs publics à mettre en œuvre, depuis plus d'une décennie, des politiques hardies fondées sur la solidarité et la participation populaires. C'est ainsi que plusieurs Ministères, dont celui de l'Environnement et la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Polluions et des Nuisances (DNACPN), ont vu le jour en 1998.

À Bamako, il existe environ 70 quartiers, dont le tiers est composé de quartiers périphériques. Le District est dirigé par un maire, assisté d'un conseil de District. Ses 70 quartiers sont repartis sur 6 communes, dirigées chacune par un maire assisté d'un conseil municipal. Les communes I, II, III et IV se trouvent au Nord sur la rive gauche du fleuve Niger et les communes V et VI se trouvent au sud et sur la rive droite du fleuve.

⁹ IZF.net/les cartes du Mali.

Les populations résidentes des quartiers construits de manière anarchique sont confrontées aux problèmes d'accès à l'eau potable, de la non-scolarisation, de l'insalubrité et du manque d'emploi. À la faveur de l'exode rural, des familles entières de ruraux viennent s'installer dans ces quartiers devenus de véritables nids de précarité et de marginalisation. « Près de 2/3 des quartiers de Bamako sont des quartiers dits périphériques avec des habitats spontanés non viabilisés. »¹⁰ Il est dès lors évident que ces quartiers défavorisés sont dépourvus de services de collecte des ordures et laissés pour compte lors des actions de salubrité entreprises par la ville.

L'urbanisation croissante est une menace pour les écosystèmes. La gestion actuelle des déchets tout autant. Le quartier de Badalabougou, ou encore ceux situés le long de la route de Guinée, sont des exemples des réceptacles des déchets de la capitale. Ces sites offrent des décharges à ciel ouvert qui servent de terrains de jeux et d'activités de subsistance aux plus démunis, et sur lesquelles divaguent des troupeaux. « Ces amas d'immondices sont des sources de pollution importante des aquifères durant la saison des pluies et un vecteur de diverses maladies. »¹¹

Avec la récente décentralisation, un cadre d'action nouveau fait renaître l'espoir d'une prise de conscience des populations locales, grâce à un transfert des compétences administratives, politiques et financières au niveau des collectivités territoriales et des communes.

Aujourd'hui, la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) et le PDUD s'inscrivent dans un cadre intéressant : celui de la décentralisation qui vise à mieux impliquer et responsabiliser les acteurs. « Avec la création des 703 communes rurales et urbaines, dotées d'un conseil élu, les politiques de développement se placent désormais dans une perspective de « gouvernance concertative » considérée comme le meilleur moyen de régler les problèmes environnementaux. »¹²

¹⁰ ENDA-PNUD et ENDA Mali, *La difficile articulation du local et du municipal : l'exemple des GIE d'assainissement de Bamako*, p. 3.

¹¹ Chassac F., *Entre théories et pratiques... Le développement durable et la gestion de l'assainissement : l'exemple de Bamako (Mali)*, p. 14.

¹² Thibaud B, *Les enjeux du développement durable en Afrique sub-saharienne : le cas du Mali*, consultation en ligne : <http://www.mshs.univ-poitiers.fr>

Cette volonté est affirmée dans l'article 15 de la constitution malienne, qui déclare que « Toute personne a droit à un environnement sain. La protection, la défense de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie est un devoir pour tous et pour l'Etat ». ¹³

La création récente, en 1998, d'un Ministère de l'Environnement traduit sur le plan institutionnel cette prise de conscience. La DNACPN, créée dans le même élan, donne naissance à des divisions régionales DRACPN qui soutiennent la volonté de décentralisation de l'Etat. L'abondance des textes édictés, prenant directement ou indirectement en compte la protection de l'environnement, tente d'apporter un cadre législatif et réglementaire. Par ailleurs, la souscription à de nombreux accords et conventions internationaux relatifs à l'environnement, avant et après la conférence de Rio, oriente désormais les politiques stratégiques environnementales du Mali. Toutefois, une prolifération des institutions impliquées dans la gestion des déchets, ainsi qu'un morcellement des compétences et un partage excessif des tâches dans ce domaine, entravent le bon fonctionnement du système.

1.2. Méthodologie

- 1) J'ai effectué un travail en amont afin de préparer ma recherche sur le terrain ainsi que pour obtenir une meilleure connaissance de mon sujet d'étude. La sélection d'une documentation générale sur la problématique de la gestion des déchets dans les villes africaines a été effectuée à la bibliothèque de l'IUED (Institut Universitaire d'Etudes au Développement) et à celle de la Faculté SES à Genève.
- 2) J'ai effectué également des recherches sur l'Internet au sujet d'une littérature spécialisée sur Bamako et sur les différents programmes de coopération internationale présents au Mali dans les domaines de l'assainissement et des déchets. Ceci m'a permis d'avoir une vision pluridisciplinaire de l'étude que j'allais entreprendre, de m'imprégner de plusieurs notions et d'obtenir mes premiers contacts sur place.
- 3) À Bamako, une première phase d'observation, de participation et de récolte d'informations sur le terrain auprès des acteurs physiques du ramassage des déchets et de la population m'a permis

¹³ *Constitution du Mali*, Ministère de l'Environnement, article 15.

de me familiariser avec mon sujet d'étude. Un premier diagnostic m'a permis de réorienter mes recherches de documents et de mieux comprendre le système de la gestion des déchets et les acteurs clefs à rencontrer pour la suite de l'analyse.

La technique des entretiens informels avec des membres des GIE, avec la population et avec des étudiants, les visites sur le terrain des sites de dépôts anarchiques et officiels et la participation à des actions de salubrité se sont avérées particulièrement instructives et utiles pour la compréhension du système de gestion des déchets.

Les divers déplacements et rencontres à travers le Mali m'ont permis de comprendre et de saisir la réalité de la décentralisation territoriale et administrative. Cela m'a confronté à la différence ou à l'absence d'organisation du système de gestion des ordures, selon les régions et les communes. Cela m'a offert une vision du Mali autre que celle que j'avais à Bamako.

Par la suite, à l'aide d'un guide d'entretien sommaire, j'ai réalisé des entrevues qui m'ont permis de collecter des données précises et d'avoir accès à des documents d'archive. Sur la base de ces nouvelles informations, je décide de restreindre mon champ d'étude à deux communes actives dans la gestion des déchets solides: Les communes IV et VI du district de Bamako. Ainsi, une nouvelle « recherche-observation » et une analyse documentaire spécialisée ont lieu. Le plan de mon rapport final commence à prendre forme.

- 4) À mon retour, suite à un entretien avec mon directeur de mémoire et un professeur de géographie, j'ai consulté des ouvrages de géographie afin de rallier mes propos et mes idées à des concepts pertinents. Cela m'a permis d'élaborer un plan et une problématique pour la présentation de mon rapport de stage.

1.3. Limites, difficultés et obstacles rencontrés

Il convient d'abord de préciser que la présente analyse s'est effectuée en marge d'un stage bénévole au sein d'un programme du Ministère Malien des Sports et de l'Education. Ce stage a certes permis une bonne intégration au sein de la société malienne ainsi que l'obtention de précieux contacts mais il en a découlé un manque de temps.

Les difficultés sont nombreuses lors d'une première expérience sur le terrain dans une ville africaine : une première catégorie, d'ordre spatio-temporel une seconde catégorie d'ordre institutionnel et administratif, et une dernière catégorie d'ordre personnel.

Sur le plan spatio-temporel, la présente recherche se devait d'être accompagnée de nombreuses visites de sites, d'acteurs et de diverses institutions répartis sur un vaste territoire. La période d'étude ayant coïncidé avec la saison des pluies, puis le mois du ramadan, ont limité certains déplacements et les disponibilités des interlocuteurs.

Sur le plan institutionnel et administratif, un manque de données démographiques fiables et une méconnaissance des textes administratifs par beaucoup d'acteurs et d'institutions ont rendu difficile la compréhension du rôle des différents Ministères et Directions de la protection de l'environnement. Cela s'explique par un partage des compétences entre une multitude de services qui ne communiquent pas les uns avec les autres. J'ajouterais une certaine difficulté d'accès à la documentation des mairies et l'impossibilité de prendre rendez-vous avec les responsables de certaines institutions ou ONG.

Sur le plan personnel, l'obstacle majeur pour récolter des informations auprès de la population ou des membres de GIE a été ma « non maîtrise » du Bambara (langue nationale). Il a aussi fallu que je m'habitue à ma différence physique et au fait d'être le centre d'intérêt de tous les enfants lors de visites de dépôts dans des quartiers défavorisés. J'ai parfois souffert des conditions climatiques et de maladies qui m'ont indisposé et ont entravé les activités prévues. Mon budget restreint ne m'a pas permis de soutenir des actions de salubrité et d'organiser des journées de sensibilisation. Il m'a été difficile de faire comprendre à certains acteurs de la gestion des déchets que je voulais étudier leur situation et que je n'avais pas d'argent pour leur projet.

2. CADRE CONCEPTUEL

2.1. Problématique, question de départ et hypothèses

L'homme vit en interaction avec son environnement. Il a toujours transformé et façonné son territoire selon ses besoins. Des besoins d'abord naturels, puis au fil du temps, des besoins culturels qui ont un impact anthropique sur le milieu. Cet impact dépend de l'évolution démographique, du niveau technologique, mais aussi du système culturel et de la représentation de l'environnement que se fait la population.

En devenant sédentaires, les hommes ont dû commencer à imaginer des solutions pour éliminer les déchets (incinération, décharges, ...). C'étaient des débris biodégradables jusqu'à l'époque industrielle, mais, depuis le début du vingtième siècle, notre société produit des déchets qui nécessitent un traitement et donc des technologies. Chaque pays doit adopter des solutions en fonction de ses capacités techniques et de facteurs propres comme sa croissance démographique et sa croissance économique. Par conséquent les pays en voie de développement agissent différemment que les pays industrialisés pour résoudre les problèmes liés aux déchets.

Chaque société a des comportements qui perturbent l'écosystème naturel. Le haut niveau technologique de la société de consommation contemporaine fragilise et porte atteinte à l'écosystème planétaire de manière désastreuse. L'importation d'un mode de vie occidental et des produits industriels de consommation dans les villes des pays en voie de développement est une menace pour la population et son environnement. En effet, la démographie galopante, l'absence d'infrastructure d'élimination des déchets et le manque de volonté politique créent des situations alarmantes et non durables.

Dans une ville en expansion, pour ne pas dire en explosion, comme Bamako, le problème des déchets est un enjeu capital qui concerne chaque citoyen dans ses pratiques quotidiennes. Cette situation de crise est un enjeu de santé publique indissociable des enjeux économiques et sociaux. Une solution plausible et efficace ne peut être trouvée qu'avec la participation active de la population doit s'inscrire dans une logique démocratique de bonne gouvernance. À chaque époque, la société est sensibilisée à des problèmes touchant l'environnement en fonction de paramètres culturels, économiques, scientifiques et politiques. La sensibilisation en matière de gestion des déchets est donc le fruit d'une interaction entre la société civile et les autorités dirigeantes. Hélas, cette collaboration manque de moyens et l'interaction entre ces deux groupes d'acteurs est insuffisante.

Le fil conducteur de ce travail pourrait se résumer à cette interrogation complexe :

Quel est le processus à mettre en place, quels sont les acteurs en jeu et quels canaux d'information utiliser pour sensibiliser la population bamakoise afin de changer son comportement en matière de gestion des déchets ménagers?

Mon champ d'étude est le système de gestion des déchets à Bamako. Je vais mettre en exergue les rôles, les relations de pouvoirs, les intérêts et les enjeux des différents acteurs dans ce domaine ; je ferai une synthèse des dysfonctionnements du système et relaterai des expériences d'organisation du pouvoir local prometteuses, dans le but de proposer des pistes, des solutions pour relever l'énorme défi auquel doit faire face la population malienne en matière de gestion des déchets.

Les hypothèses suivantes ont orienté mon travail :

- **Les producteurs, les consommateurs, le gouvernement, les collecteurs de déchets, les ONG, ... tous jouent des rôles différents dans la gestion des déchets. La pluralité d'acteurs et d'intervenants dans la collecte des déchets compromet le bon fonctionnement du système de gestion des déchets. Afin de rendre ce dernier efficace, performant et durable, les groupes d'acteurs doivent coopérer.**
- **La récente décentralisation administrative et territoriale de l'Etat malien offre des compétences plus grandes aux communes et permet ainsi une meilleure coopération et un meilleur soutien des acteurs à l'échelle locale du quartier ou de la commune.**
- **Les projets de sensibilisation à l'échelle locale du quartier ont des meilleurs impacts sur la population que les projets à l'échelle nationale ou internationale.**
- **L'information permet de faire changer les comportements.**
- **Les acteurs du système de gestion des déchets sont motivés par l'aspect financier de leur activité et non par un souci de santé publique ou de protection de l'environnement.**

2.2. Notions théoriques

2.2.1. La notion de déchet

Il est important de débiter ce travail en clarifiant la notion de déchet, de définir, en quelque sorte, les éléments qui composent cette notion afin de les insérer dans le contexte de mon étude.

On appelle communément « déchet » tout objet qui n'est plus utile et dont on veut se débarrasser. Si l'on ouvre Le Larousse ou Le Robert, les différentes définitions insistent sur l'aspect négatif d'un déchet. Perte de valeur, perte d'utilité, encombrement et/ou saleté d'un objet le rendent un déchet à nos yeux.

« Un déchet est un objet, un matériau ou une matière sur lequel son détenteur ne veut plus exercer un droit de propriété parce qu'il lui attribue une valeur nulle ou négative. »¹⁴. Dans cette définition proposée par Lucien Maystre, il faut souligner deux éléments.

Tout d'abord le fait qu'un objet, un bien devienne déchet lorsqu'un consommateur le décide. Jeter est donc une décision humaine et subjective, qui n'est pas anodine puisqu'elle se multiplie dans l'espace et dans le temps. De plus, ce qui peut paraître inutile pour un individu ne l'est pas forcément pour un autre. La notion de déchet est exclusivement humaine, c'est un long processus culturel qui évolue selon le rapport qu'entretiennent les hommes avec leur environnement et selon leur mode de vie. La nature ne connaît pas de déchets, ses composants sont constamment réintroduits au sein des divers cycles de la biosphère. C'est l'homme qui, en produisant des biens non-biodégradables, a créé la notion de déchet.

Le deuxième élément important dans la définition de Maystre est la connotation négative associée aux déchets. Dans les sociétés occidentales, les ordures ménagères sont considérées comme sales, encombrantes ou malodorantes. Les déchets sont plus qu'une réalité matérielle, ils sont aussi une représentation sociale. De même que la notion d'hygiène est un construit culturel, la notion de déchet n'a rien d'inné et s'acquiert grâce à l'éducation. Il existe donc une représentation sociale qui médiatise la relation entre l'homme et ses déchets. C'est ainsi que nos sociétés ont mis en place des infrastructures d'évacuation et d'élimination des déchets afin de satisfaire la volonté du citoyen de se débarrasser des objets considérés comme gênants, sales, encombrants, malodorants et sans valeur. Ces infrastructures évitent aux consommateurs d'être en contact avec ses déchets.

¹⁴ Maystre L., « les déchets », in Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1995, p. 988.

Cette perception n'a rien d'absolu et d'universel. La perception qu'une société a de ses déchets varie dans le temps et l'espace. Le statut de déchet n'est pas définitif. Il est intéressant de dépasser les conceptions négatives des déchets afin d'entrevoir des possibilités de revalorisation ou de réutilisation de ceux-ci. Il est préférable de les considérer comme des produits, des biens issus d'un processus de fabrication et qui peuvent avoir une rentabilité économique. Selon la loi fédérale suisse sur la protection de l'environnement, le terme de déchet est défini comme suit : « Par déchets, on entend tous biens meubles dont le détenteur veut se débarrasser ou dont le recyclage, la neutralisation ou l'élimination est recommandée par l'intérêt public.»¹⁵ Ainsi la notion de déchet apparaît comme quelque chose qui peut être bénéfique pour la population, une réalité matérielle qui répond à un besoin et qui peut encore avoir une utilité économique. Le terme de déchet est, en définitive, une notion bifaciale qui comprend une face matérielle et une autre face symbolique.

Une autre dimension qu'il faut intégrer dans notre analyse du système de gestion des déchets solides urbains est la distinction, selon Raffestin, entre une matière et une ressource. A propos de la relation matière-homme-ressource, il explique ceci : « La ressource n'existe qu' en fonction d'une pratique(...), soit un acteur capable de mobiliser une technique. ». En effet, les déchets sont traités et leur gestion est organisée lorsqu'ils sont considérés comme une ressource et non plus comme de la matière sans valeur. La matière prise comme telle n'a aucun intérêt pour l'homme s'il n'a pas de projet d'utilisation en fonction des propriétés de celle-ci. Pour qu'une matière devienne ressource, elle doit « être l'issue d'un processus de production »¹⁶. Autrement dit, il faut un ou plusieurs acteur(s) capable(s) de la transformer grâce à un procédé de travail défini. Raffestin, à l'aide de l'exemple du charbon, nous démontre qu' « une ressource est le produit d'une relation »¹⁷. Cette relation qui existe entre la technique et l'environnement, entre l'homme et la matière est une relation qui façonne le territoire selon le niveau de technicité de la société. La relation qu'entretien, l'homme avec ses déchets peut conduire à la production d'une ressource qui fait évoluer le territoire. On peut définir la technicité « comme l'ensemble des rapports que l'homme, en tant que membre d'un groupe, entretient avec les matières auxquelles il peut avoir accès »¹⁸. La technicité d'une société est donc une composante importante de la territorialité. Elle peut être symétrique ou dissymétrique, au même titre que la territorialité, en fonction des rapports non-destructeurs ou

¹⁵ Ligue pour la propreté en Suisse, *Déchets et recyclage*, p. 14.

¹⁶ Raffestin C., *Pour une géographie du pouvoir*, p. 205.

¹⁷ Ibid., p. 205.

¹⁸ Ibid., p. 206.

destructeurs qu'elle entretient avec l'environnement, nous indique Raffestin. Matière, ressource et technicité peuvent se placer à chaque angle du triangle, symbole de la logique relationnelle de Raffestin qui écrit à ce sujet : « Ces trois notions, dans la perspective de notre problématique relationnelle, constituent d'une manière analogique les équivalents des notions d'espace, de territoire et de territorialité. »¹⁹.

Tant que l'homme vivait de manière traditionnelle et produisait des déchets biodégradables, la nature était capable de les assimiler et de les injecter à nouveau dans ses différents cycles. Mais suite à l'industrialisation, l'homme produit toujours et rejette toujours plus de déchets dans la nature. Ces déchets, issus des productions industrielles, ne sont plus assimilables par la nature, ils ne sont plus biodégradables et donc s'accumulent. Que se soit sous forme gazeuse, liquide ou solide, l'homme produit désormais plusieurs catégories de déchets qui nécessitent un traitement différent pour être évacués et éliminés. La gestion des déchets est un enjeu majeur pour toutes les populations du globe. Roger Cans, dans un livre qui dénonce le mode de vie occidental, explique pourquoi le problème est universel et insiste sur l'expansion du phénomène.: « La planète ne peut plus absorber notre ferraille, nos bouteilles, ni nos plastiques à la cadence folle où nous les produisons. Ni la mer, ni la jungle, ni le désert n'ont la capacité d'éliminer nos déchets assez vite pour qu'ils disparaissent de notre vue. »²⁰. L'avenir paraît bien sombre si toutes les populations tendent vers un mode de consommation occidentale !

Il est impossible, dans le cadre de ce travail, d'étudier toutes les catégories de déchets. C'est pourquoi il me faut préciser quelle catégorie sera mon objet d'étude. Je vais me concentrer sur les déchets urbains solides produits par les ménages de Bamako. Le système actuel de gestion de ces déchets est un réel problème de santé publique, d'hygiène ainsi qu'une situation de dégradation de l'environnement proche et du cadre de vie alarmante.

2.2.2. Les écosystèmes naturels

La structure d'un écosystème est le fait de la combinaison du biotope et de la biocénose, le biotope étant le substrat renfermant les ressources suffisantes à la vie et la biocénose étant la partie vivante ou

¹⁹ Ibid., p. 203.

²⁰ Cans, *Le monde poubelle*, p. 24.

organique du biotope. Ces deux parties sont dépendantes l'une de l'autre, il existe une multitude de symbioses et d'interrelations qui forment un système complexe en équilibre. Trois groupes d'acteurs jouent le rôle de moteur dans ces écosystèmes :

1) Les producteurs

Ce sont les végétaux capables de faire la photosynthèse. Ils produisent de la matière grâce à la lumière.

2) Les consommateurs

Les organismes herbivores sont des consommateurs primaires, les carnivores qui mangent les consommateurs primaires sont des consommateurs secondaires et ainsi de suite.

3) Les décomposeurs :

Champignons, bactéries, ce sont des organismes qui transforment la matière organique en substances inorganiques. Ces substances inorganiques servent de constituants, d'aliments pour d'autres organismes et sont ainsi recyclés. Quand la totalité des déchets est réutilisée, la production de l'écosystème correspond à sa consommation, alors celui-ci est en équilibre. Le constat actuel, en matière de gestion des déchets, fait apparaître un déséquilibre au sein d'un écosystème humain qui menace sa survie.

Sans entrer dans les explications des grands cycles biologiques de la nature, il convient de préciser une série de lois de l'écologie, qui furent proposées par Commoner²¹, qui sont intéressantes dans le cadre de mon travail et qu'il faut garder à l'esprit pour analyser la situation alarmante de la gestion des déchets à Bamako:

- **Toutes les parties du complexe vital sont interdépendantes.**

L'auteur parle de « danger de rupture » si le complexe n'est pas en équilibre. L'idée de liens de dépendance et de système d'échanges entre les différentes parties du système fait de l'homme un maillon d'une chaîne fragile. L'influence de l'homme sur l'ensemble des cycles naturels est conséquente et non négligeable.

- **La matière circule et se retrouve toujours en quelque lieu.**

Lavoisier aimait dire que rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme. C'est de cette loi de la physique appliquée aux cycles naturels dont on parle. L'idée du danger de pollution par la circulation de la matière ainsi que la possibilité du recyclage des déchets rentrent dans cette logique. Il n'y a pas de frontière précise et délimitée pour la matière dans le temps et dans l'espace.

- **La nature en sait plus long.**

La nature se gère elle-même depuis toujours. Elle n'a pas besoin de l'homme, cependant lui a besoin d'elle. L'intervention de celui-ci dans les cycles naturels perturbe l'écosystème terre et menace l'espèce humaine mais pas la vie sur terre. Gaïa est un tout en équilibre.

²¹ Commoner, *L'encerclement*, p. 35-48.

- **Il n'y a pas dans la nature de dons gratuits.**

L'idée de ressources illimitées est fautive, il y a une facture à payer pour les conséquences écologiques des activités exercées. L'exploitation de ressources sans gestion appropriée dérègle l'environnement et provoque des dégâts qu'il faut réparer. De cette idée émanent l'instauration de taxes et de réglementations strictes concernant l'environnement.

Cette approche du fonctionnement des écosystèmes permet de faire une constatation sur la nature et l'élimination de ses déchets. La nature a toujours produit des déchets; cependant, cela n'a jamais été un souci, car elle est capable de les transformer et de les réintroduire en son sein. La vie pourrait se résumer à la capacité à transformer des déchets en matière réutilisable. L'intervention de l'homme dans les différents écosystèmes a perturbé ce cycle, car la nature n'est pas capable d'assimiler certaines matières qu'il a introduites. C'est donc à l'homme de mettre en place des systèmes de traitement, de décomposition de la matière, qui permettent à la nature d'assimiler les déchets de l'homme et d'éviter la pollution par accumulation.

2.2.3. L'information, la sensibilisation et la régulation

Toute société ou communauté se fonde sur des relations entre ses membres. Le contenu de ces relations est le résultat d'une combinaison d'énergie et d'information. Cette combinaison est déterminée par les buts des acteurs en présence. Il est possible de comparer l'énergie à un potentiel permettant une action concrète et l'information à une somme de connaissances, un savoir. Selon la sémiologie, l'information s'apparente à de la communication. En effet, l'information contient un message qui est transmis d'un émetteur en direction d'un récepteur par des signaux afin de produire un sens. Ces signaux peuvent être de plusieurs natures: linguistique, visuelle, tactile, ...

Une information de qualité se doit de posséder un message clair et simple afin d'être accessible à toute la population (information organisée). Au travers du contenu de l'information, on peut percevoir le degré de sensibilisation de l'émetteur, ses intérêts et le reflet de sa stratégie. Raffestin renseigne sur les liens entre information, savoir et pouvoir. L'énergie transformée en information devient un savoir. C'est ainsi que les lieux de formation du savoir, qui sont des lieux de communication et d'échange d'information, sont les lieux où se manifeste le pouvoir. Celui qui possède l'information possède le pouvoir.

La qualité de l'information et le choix de messages pertinents sont essentiels pour aboutir à un changement de comportement de la population à travers le processus de sensibilisation de celle-ci. Sensibiliser une population correspond à susciter un intérêt nouveau, à faire prendre conscience de nouveaux phénomènes à ses membres. Grâce à l'information, la population passe de l'inconnu au connu. Je pars du principe qu'un changement de perception induit un changement de comportement sur le plan individuel et collectif. Ainsi susciter l'intérêt général me paraît être un élément indispensable du processus de sensibilisation qui peut déboucher sur un changement de mode de vie. C'est la première étape et la plus importante.

La sensibilisation est un processus complexe composé d'une multitude d'interactions et d'une pluralité d'acteurs, elle englobe plusieurs moyens matériels ou conceptuels et des fins individuelles ou collectives. Derrière chaque moyen utilisé, il y a une fin qui est le but de l'émetteur (la fin justifie les moyens). Dans le cas présent, ce but devrait être d'amener les gens à repenser leur gestion des déchets ménagers.

Il est important de mettre en exergue les moyens pertinents pour permettre de susciter l'intérêt et la compréhension de la population. Les moyens, qui sont à la base du processus de sensibilisation et qui peuvent influencer la perception et donc changer le comportement de chacun, sont multiples. Pour simplifier je me suis permis de faire trois catégories de mécanismes aboutissant à un changement des mentalités:

- **Mise en place de normes, de lois et d'infrastructures (législation)**
- **Diffusion de l'information, campagne TV, radios, journaux, palabres...**
- **Éducation des jeunes et des femmes à travers la scolarisation et la religion.**

J'aimerais encore préciser une notion intéressante dans le cadre de mon travail sur les acteurs du système de gestion des déchets à Bamako. J'ai déjà expliqué le problème des déchets et la nécessité de réguler le système. Il est vrai que de nos jours, pour fonctionner et pour durer, tout écosystème en rapport avec l'homme doit se réguler et être régulé. Encore une fois, c'est grâce à un article de Raffestin paru en 95 dans *Synergie* que j'ai trouvé des notions et des concepts géographiques pertinents dans le domaine de l'information et de la sensibilisation. Selon lui, il faut distinguer deux types de régulations : la *régula* et l'*auto-régula*. La *régula* est la manifestation d'un pouvoir sous la forme de normes et de lois stables et faites pour durer. L'*auto-régula* évolue constamment, elle dépend des comportements, des mentalités et donc d'un système de valeurs qui est dynamique. En matière de gestion des déchets ménagers, la *régula* sera constituée par les lois qui interdisent certains comportements et activités. L'*auto-régula* viendra plutôt d'une prise de conscience des problèmes écologiques au sein de la population. Il semble, à première vue

que ces concepts opposent la sphère publique et la sphère privée, le statisme de l'un face au dynamisme de l'autre. Cependant il existe un lien fort entre les deux : c'est l'information. En matière de protection de l'environnement, il existe deux types de sources d'information. L'une est officielle et étatique, l'autre est militante. Au fur et à mesure des différentes campagnes d'information, le degré de sensibilisation des citoyens (auto-régula) face à un problème va s'accroître. Au cours de ce processus de sensibilisation des normes vont être édictées (régula). Les campagnes d'information sont donc doublement efficaces : d'une part, elles permettent de mettre en exergue des nouveaux problèmes, d'autre part elles font le relais entre les lois et les comportements des citoyens.²²

2.2.4. Les acteurs et les champs du pouvoir

Dans la géographie du pouvoir de Raffestin, j'ai trouvé des éléments intéressants pour analyser le système de gestion des déchets. J'ai choisi une problématique relationnelle qui met en avant les acteurs, les enjeux, les stratégies, les relations, le pouvoir et le territoire. Cette approche permet de visualiser le pouvoir et les rapports de force entre les acteurs. Avec C. Raffestin, « Nous pensons que les relations sont capables de rendre intelligible le pouvoir politique et ses manifestations spatiales. L'existence est tissée de relations,(...)»²³. Ces relations entre les membres d'une société sont inscrites dans l'espace et dans le temps et façonnent le territoire. L'espace et le temps sont des notions importantes car elles peuvent être instrumentalisées par les acteurs. Selon le but et la stratégie des acteurs, l'espace et le temps deviennent des outils politiques. Raffestin va même au-delà en expliquant que c'est uniquement l'espace et le temps qui peuvent jouer ce rôle : « Parce que les hommes ne peuvent trouver que dans l'espace et / ou dans le temps un point d'appui pour appliquer le levier du pouvoir et par là modifier dans le sens qu'ils souhaitent les situations réelles.»²⁴

La société est composée d'une multitude d'individus qui se réunissent par intérêt commun. Entre eux, il existe des rapports organisés afin d'accroître leur contrôle sur l'environnement qui les entoure. Il existe

²² Pralong, *Incitation au tri des déchets ménagers*, p. 5.

²³ Raffestin, *Pour une géographie du pouvoir*, p. 25-26.

²⁴ Raffestin, *Pour une géographie du pouvoir*, p. 29.

deux types d'acteurs collectifs au sein des sociétés : les acteurs paradigmatiques et les acteurs syntagmatiques.²⁵

Les premiers « ne relèvent que d'une classification, d'une partition sans intégration dans un processus programmé (...) sur la base de critères que les individus ont en commun.»²⁶. Ils ne se regroupent pas et ne s'engagent pas. Ainsi la population d'une région en tant que « collection d'êtres humains » est un acteur paradigmatique. Cependant la population est ambivalente, car elle est simultanément source et enjeu des organisations et des acteurs syntagmatiques. La population tient un rôle double, elle peut être un acteur paradigmatique, mais elle peut aussi constituer des groupes d'acteurs syntagmatiques selon le degré de sensibilisation de la société civile. Une population qui ne s'engage pas ne veut pas dire une population neutre mais plutôt une population mal informée !

Les deuxièmes se regroupent selon des fins communes et s'engagent afin de réaliser des objectifs et d'atteindre les buts fixés communément. Les stratégies des acteurs et donc les moyens se mettent en place selon les objectifs et les fins décidés. L'Etat, les entreprises, les partis politiques, les associations et les organisations sont typiquement des acteurs syntagmatiques avec une stratégie. Toujours selon Raffestin la stratégie est « la combinaison d'une série d'éléments à engager pour parvenir à atteindre un objectif. Ces éléments sont les médiateurs (...).»²⁷

Dès lors, les médiateurs sont des outils du pouvoir non neutres, des moyens répondants à des stratégies propres à un groupe d'acteurs. Ces médiateurs sont multiples et rebelles à une classification ordinaire et donc à une quelconque généralisation. En vrac, je peux en citer certains : le travail, les moyens financiers, la force policière, le discours, la production, ...

Dans mon étude sur le système de gestion des déchets à Bamako, les acteurs concernés agissent à l'échelle du quartier, de la commune et du district de Bamako. Il n'y a pas de niveau d'intervention national ou régional dans la réalité. La logique d'un Etat faible avec un petit budget, (le budget total annuel de la République du Mali est plus petit que celui de l'Hôpital Cantonal de Genève),²⁸ ne permet pas de palier à tous les problèmes avec des solutions adéquates. À petite échelle géographique, le pays a d'autres soucis sanitaires et d'autres priorités en matière d'éducation.

²⁵ Ibid, p. 34.

²⁶ Ibid, p. 34.

²⁷ Ibid, p. 36.

²⁸ Informations récoltées lors d'un entretien avec M. Virchaux, consul honoraire à Bamako et directeur de la DDC au Mali.

Ces acteurs syntagmatiques sont :

- **L'Etat et les autorités nationales**
- **Les bailleurs de fonds étrangers**
- **Les organisations non gouvernementales locales et étrangères (ONG)**
- **Les organisations communautaires de base, groupes de femmes, conseils des chefs de quartiers, ... (OCB)**
- **Les Groupements d'intérêt économique œuvrant dans le domaine de l'assainissement et de la collecte des ordures (GIE).**

Plusieurs acteurs d'horizons différents, avec des objectifs divergents, apparaissent donc au sein du même système. Ces acteurs en jeu vont chacun mettre en place leur stratégie et tout un système de relations, d'échanges et de communications. À ce propos, Raffestin écrit : « Le pouvoir se manifeste à l'occasion de la relation, processus d'échange et de communication, »²⁹. Nous sommes au cœur d'une géographie sociale et politique où l'information et le pouvoir transforment le territoire. En matière de sensibilisation de la population, le pouvoir est bien présent au sein des relations entre les acteurs syntagmatiques et la population. En effet, Raffestin précise : « Toute relation étant un lieu de pouvoir, cela signifie que le pouvoir est très intimement lié à la manipulation des flux (...) à savoir l'énergie et l'information (...) l'énergie et l'information sont toujours simultanément présentes dans toute relation. »³⁰ Les acteurs qui communiquent et cherchent à sensibiliser la population créent différentes forces qui s'attirent ou se repoussent. Ces forces provenant de différents pôles forment ainsi un champ du pouvoir. Les scènes des relations sont des scènes où le pouvoir se manifeste. Les relations entre les différents pôles peuvent être « symétriques ou dissymétriques » selon leurs conséquences. La symétrie empêche la croissance ou la destruction d'une structure par une autre, il y a équivalence des deux. Dans le cas contraire, lorsque la croissance ou la destruction d'une organisation s'effectue au détriment d'une autre, la relation est dissymétrique.³¹

Dans le processus de sensibilisation, il y a une volonté de communication de la part de l'émetteur. Cette communication n'est pas anodine car c'est une relation entre deux pôles (émetteur, récepteur) qui est déterminée par la stratégie de l'émetteur et reflète le pouvoir. Au sujet du pouvoir et de la communication, Raffestin cite Schaeffer dans son ouvrage *pour une géographie du pouvoir* : « (...) tout pouvoir s'exerce

²⁹ Ibid, p. 45.

³⁰ Ibid, p. 46.

³¹ Raffestin C., *Pour une géographie du pouvoir*, p. 30.

dans un champ de communication ; toute communication se manifeste dans le champ d'un pouvoir.»³² Ils apparaissent comme des éléments indissociables de tout processus de sensibilisation. Finalement, la définition synthétique du pouvoir de Ballandier convient parfaitement à mon travail sur les déchets puisqu'elle explique que le pouvoir est une réponse normale aux activités destructrices de l'homme. Il a écrit : «(...)on définira le pouvoir comme résultant, pour cette société, de la nécessité de lutter contre l'entropie qui la menace de désordre.»³³Ainsi le pouvoir devient une condition à la survie de l'homme.

2.2.5. La Gestion Intégrée et Durable des Déchets (GIDD)

Une multitude de concepts et de notions provenant de diverses disciplines peuvent s'appliquer dans le cadre d'une étude sur la gestion des déchets urbains dans un pays en développement. Je ne souhaite pas aborder ici dans les détails les concepts de développement durable, de participation de la population, de gouvernance ou encore de collecte et de recyclage des déchets. Cependant je propose d'éclaircir un concept relativement nouveau, que j'ai découvert grâce à ce travail, qui englobe et recoupe plusieurs notions : La Gestion Intégrée Durable des Déchets (GIDD). Cette notion permet une étude, une analyse et une évaluation des systèmes de gestion des déchets dans les pays en développement.

La GIDD est un concept qui est né au cours des huit ans (1995-2003) du Programme d'Expertise des Déchets Urbains (UWEP et UWEP PLUS). Ce programme s'est appuyé sur des processus participatifs de la société civile, conçus pour améliorer la gestion des déchets, les moyens de subsistance et la gouvernance urbaine dans les villes du Sud et les pays en développement. Le programme UWEP a été exécuté par WASTE, (Conseiller en Environnement Urbain et Développement situé à Gouda aux Pays-Bas), en collaboration avec des organisations et des consultants au Mali, au Costa Rica, au Pérou, Aux Philippines, en Inde, en Bulgarie, au Pakistan, au Guatemala, en Tanzanie et en Egypte.

Le cadre de la GIDD a été créé comme un moyen de comprendre les facteurs ayant influencé les interventions. Cela permet de fournir un cadre de planification, de documentation, d'évaluation et d'étude

³² Ibid, p. 43

³³ Balandier G., *Anthropologie politique*, p. 43.

de faisabilité à des actions concrètes et des projets pilotes menés sur le terrain. C'est aussi, dans un cadre plus large, une méthode en tant que support du développement urbain durable.

Il est impossible de résumer ici le concept élaboré par le programme UWEP ; je ne peux que conseiller la lecture de ses riches publications sur le sujet. Informations disponibles sur le site Internet <http://www.uwep.nl>.

Il convient toutefois de préciser cette notion de la GIDD, qui a orienté mes recherches, mon analyse et mes actions sur le terrain. Ce concept insiste sur trois dimensions importantes dans la gestion des déchets :

1) Les acteurs impliqués et affectés par la gestion des déchets :

- *Autorités locales*
- *ONG*
- *OCB*
- *Utilisateurs du service*
- *Secteur privé formel et informel*
- *Agences donatrices.*



Chacun de ces acteurs possède des rôles et des responsabilités différents qu'il convient de faire coopérer.

2) Les éléments pratiques et techniques du système de gestion des déchets :

- *Génération et Séparation*
- *Réduction*
- *Collecte*
- *Transfert et Transport*
- *Traitement et Décharge*
- *Réutilisation*
- *Recyclage*

- *Récupération*



La GIDD attachant de l'importance à l'idée de « hiérarchisation de la gestion des déchets », plusieurs étapes sont à distinguer dans le processus d'amélioration de la gestion de déchets:



3) Les aspects et les enjeux de durabilité du contexte local :

- *Techniques*
- *Environnementaux / Sanitaires*
- *Financiers / Economiques*
- *Socioculturels*
- *Institutionnels*
- *Stratégiques / Légaux / Politique*



Ces aspects sont essentiels à l'évaluation et à la planification du système de gestion des déchets³⁴. La GIDD est un outil de travail intéressant pour les organisations et les individus qui ont la responsabilité d'évaluer, de planifier, d'améliorer et d'étudier le système de gestion des déchets dans une ville. C'est pourquoi il m'a été fort utile pour orienter mes recherches ; cela explique aussi pourquoi il sert de base de réflexion à bon nombre d'acteurs et de décideurs rencontrés sur le terrain.

³⁴ Anschütz J., van de Klundert A., *Gestion Intégrée et Durable des Déchets : le Concept, Outils pour les décideurs*, pp 1-20.

3. ETUDE DE CAS : LE SYSTEME DE GESTION DES DECHETS MENAGERS A BAMAKO

3.1. Etat des lieux et bilan de la situation

Peu après l'indépendance du Mali en 1960, la direction de la voirie n'opérait qu'avec 2 ou 3 véhicules. Elle se chargeait principalement de la base militaire et des quartiers administratifs. C'est seulement en 1980 que les premiers textes administratifs organisant la voirie municipale sont entrés en vigueur et que les services techniques du District de Bamako ont été créés. Jusqu'aux années 1990, la gestion municipale directe des déchets solides s'est traduite par des taux de collecte faibles, des coûts élevés, un service défaillant dans les quartiers défavorisés et la détérioration constante du matériel de travail. En 1986 la DSUVA voit le jour. Depuis les premières élections communales de 1999, c'est elle qui gère la voirie dans les six collectivités territoriales du District de Bamako.

La réglementation et/ou l'orientation en la matière sont allées progressivement de la gestion centralisée par la voirie municipale vers une gestion décentralisée impliquant d'autres acteurs des secteurs privés et associatifs. Avec l'implication de ces différents acteurs, la municipalité n'intervient désormais que dans la collecte secondaire et le nettoyage de quelques artères principales.

Ces nouveaux acteurs sont issus de mouvements citoyens qui ont décidé de prendre au sérieux les menaces écologiques et sanitaires qui pèsent sur la population. L'amélioration des conditions de vie de leurs quartiers respectifs est un but commun avec différentes stratégies pour l'atteindre. Ces nouveaux acteurs sont :

- **Les groupes civiques bénévoles, regroupant les représentants des vieux, des femmes et des jeunes ;**
- **Les GIE / Coopératives** (des micro-entreprises de jeunes à but lucratif) ;
Les GIE / Coopératives s'occupent du ramassage de porte en porte des ordures et de leur acheminement vers les dépôts de transit, en plus de la confection de puisards et de latrines dans les familles ;
- **Les associations de jeunes et de femmes, à caractère ponctuel et sans but lucratif ;**
 - *Des comités de sages, regroupant les sages autour du chef de quartier ;*
 - *Les ONG, s'occupant d'assainissement.*

Pour l'évacuation des déchets liquides interviennent des micro-entrepreneurs privés avec des camions - citernes. Des vidangeurs traditionnels continuent aussi d'opérer de façon manuelle.

Ces structures restent insuffisantes pour débarrasser les quartiers de la ville de Bamako. De plus, tous les acteurs agissent selon leurs propres intérêts souvent à l'encontre de l'intérêt collectif. L'ensemble de la filière de l'assainissement fonctionne alors de manière quasi - anarchique sans respecter entièrement la législation en vigueur. L'Etat ne semble pas avoir les moyens d'imposer des comportements adéquats aux différents acteurs. Plusieurs intervenants se concentrent dans les domaines rentables du système : la collecte et la pré-collecte. Les organisations internationales entretiennent une forme de tutelle, une dépendance inconsciente existe entre les acteurs locaux et l'argent de l'aide internationale. Il y a une véritable économie de la ponction, une sorte d'attraction créée par les ressources d'aide favorisant la multiplication des acteurs qui veulent tous une part du gâteau. Il en résulte une perte d'énergie pour le système en général, une pléthore d'acteurs à certains échelons et une absence à d'autres.

3.2. Les principaux acteurs de la gestion des déchets: typologie, rôles et enjeux

Comme je l'ai expliqué auparavant, les acteurs sont nombreux et leurs relations sont complexes au sein du système de gestion des ordures. Il est impossible de détailler le rôle exact de tous, car certains d'entre eux effectuent les mêmes tâches et certains autres n'existent que sur le papier. Cependant, suite à divers entretiens sur place et la lecture des rapports d'études de Samba Kanouté (historien et géographe malien du CEK-kaba-sala), j'ai dressé une liste de tous les acteurs qui interviennent dans le système de gestion des déchets à Bamako. J'ai décidé de proposer deux typologies possibles, puis de me pencher sur les acteurs clés du système afin de mettre en exergue les forces réellement en présence.

3.2.1. Intervenants publics, privés et sociaux-communautaires³⁵

Intervenants publics :

Ces acteurs syntagmatiques sont issus de l'Etat malien. Ce sont des subdivisions de Ministères qui créent des Directions Nationales et des Commissions Régionales. Tous sont impliqués ou profitent du système de gestion des déchets à Bamako. Cette liste permet de comprendre mieux ce que j'entends par pluralité

³⁵ Kéita M., *Partenariat entre la municipalité et la société civile : exemple de la gestion des déchets urbains à Bamako*, CEK-Kala saba.p.10-20

d'acteurs et prolifération à certains échelons. Le secteur administratif bénéficie de ressources financières qui sont à l'origine d'intérêts divergents parmi les acteurs.

- **Ministère de la santé de la solidarité et des personnes âgées**
⇒ Direction Nationale de la Santé Publique

- **Ministère des Mines de l'hydraulique et de l'Energie**
⇒ Direction Nationale de l'hydraulique
⇒ Laboratoire de la qualité des eaux

- **Ministère de l'Equipement de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et de l'Urbanisme :**
⇒ Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat
⇒ Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances

- **Ministère des Travaux Publics et des Transports :**
⇒ Direction Nationale des Travaux Publics

- **Ministère du Développement Rural et de l'Eau :**

- **Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité :**
⇒ Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement
⇒ Commission Voirie et Assainissement

- **Gouvernorats**

- **Hauts-commissariats**
⇒ Brigade d'Hygiène
⇒ Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement

- **Autorités communales**

Intervenants privés :

Ces acteurs sont pour la plupart des acteurs locaux, qui agissent à l'échelon local du quartier ou de la commune. Ce sont des citoyens informés, possédant un degré de sensibilisation supérieur aux autres membres de la société civile, qui se sont regroupés afin d'atteindre des objectifs fixés en commun et de défendre des intérêts. Ils sont issus de la population locale (sauf les bailleurs internationaux).

Leur but est lucratif, ils sont actifs dans le domaine environnemental car c'est un secteur rentable et prometteur.

- **GIE**
- **Coopératives (COFESFA, ...)**
- **Entreprises privées**
- **Artisans**
- **ONG**
- **Organisations Internationales**
- **Établissements de recherche académique (ENI, ENSUP)**
- **Plateformes de concertation (CPAC, COGEVAD, ...)**

Intervenants sociaux-communautaires :

Ces sont les organisations communautaires de base formées par la société civile. Ces acteurs se regroupent afin de faire évoluer une situation sanitaire, hygiénique, sociale et environnementale compromettant l'avenir de la population. Ils ont un but commun : l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie. Ils représentent tout l'espoir d'une prise de conscience générale de la population et d'une participation locale active des citoyens. Après avoir rencontré ces acteurs et effectué des recherches, j'ai remarqué que les femmes et les jeunes étaient majoritaires en nombre mais pas en force. Il me paraît capital d'encourager ces initiatives récentes et nouvelles car leur impact et leur rôle de sensibilisation est négligé par les acteurs étatiques et les services publics. La naissance et l'organisation de ces acteurs témoignent d'un malaise entre la population et ses dirigeants. À ce propos, Bailly a écrit : « L'émergence de mouvements sociaux défendant des intérêts précis constitue le signe d'un mécontentement face à la gestion actuelle de nombreuses villes. Ils posent la question de l'efficacité des gouvernements locaux (...).»³⁶

- **Comités de salubrité**
- **Associations de femmes**
- **Associations de quartiers**
- **Comités des chefs de quartiers, comités de sage.**

³⁶ Bailly A, *Ville et croissance*, p. 265.

3.2.2. Autre approche et typologie par le comportement

Cette approche a été proposée dans le cadre d'une étude, réalisée pour un forum de journalistes maliens, sur la sensibilisation de l'opinion publique³⁷. C'est une typologie plus simple et témoignant mieux la réalité de la situation à Bamako. Le système de gestion des déchets vu sous l'angle de la relation Homme-Environnement permet d'aborder le problème du comportement individuel et collectif en matière de déchets ménagers. Grâce à cette grille de lecture, j'ai observé et questionné les collecteurs d'ordures de manière plus précise et plus en adéquation avec la réalité des sites de dépôt de transit des ordures. Grâce à cette approche, les acteurs qui n'entreprennent aucune action et n'élaborent aucun programme, mais qui existent uniquement pour « manger l'argent » sont mis de côté. ³⁸

Ceux qui protègent et incitent à la protection de l'Environnement :

- Les associations formelles et informelles de protection de la Nature
- Les GIE
- Les coopératives, micro entreprises privées
- La DNACPN
- Les écoles et les lieux de culte
- Les partenaires techniques et financiers
- La police, les services d'hygiène, la voirie, la justice
- Les meneurs d'opinions, les autorités traditionnelles
- Les associations de jeunes et de femmes, les services sociaux

Ceux qui assainissent et dégradent en même temps l'environnement :

- Les vidangeurs
- Les centres de santé
- La population
- Les cureurs de caniveau
- Les agriculteurs et éleveurs urbains

³⁷ Enregistrement sonore du forum écouté à la médiathèque du CEK Kala saba

³⁸ UWEP, *La participation de la communauté à la gestion des déchets solides au Mali*, p.23-24

Ceux qui dégradent l'environnement :

- Les boutiques
- Les restaurants, bars, gargottes
- Les artisans
- Les teinturiers
- Les camionneurs (gares routières)
- Les vendeurs dans les marchés
- Les garagistes
- Les usines

Il est intéressant de constater qu'il faudrait inverser cette tendance pour tenter de sortir de cette situation critique. En effet, il y a beaucoup d'acteurs qui salissent et peu d'acteurs qui cherchent des solutions. Or ce qu'il faut sur le long terme, c'est une majorité d'acteurs qui cherche des solutions et une minorité qui salit. L'individu, le citoyen peut se retrouver tour à tour dans l'une ou l'autre des différentes catégories ci-dessus c'est pourquoi il faut réussir à sensibiliser chaque citoyen afin de changer les comportements individuels en matière de déchets.

3.2.3. Les acteurs clés : rôles et relations

Grâce à mes observations sur place ainsi qu'aux entretiens avec des personnes de la DNACPN, j'ai décidé de sélectionner uniquement les acteurs influents et actifs du système de gestion des déchets solides ménagers à Bamako, ceci afin de détailler leurs intérêts et leurs rôles. J'ai également voulu montrer l'importance de la participation des citoyens comme acteurs à l'échelon local. L'amélioration du cadre de vie et de l'espace vital est le travail de la population et non pas celui de l'administration ! J'ai donc choisi quatre acteurs majeurs du système, à savoir les GIE, la population, la mairie (la municipalité) et les plates-formes de concertation (réseaux).

Avant de les aborder en détail, j'aimerais évoquer le rôle et l'importance des micro-entreprises dans le développement du système de gestion des déchets de Bamako. L'implication des micro-entreprises dans la collecte des déchets urbains, commence avec l'expérience pilote de la COFESFA en 1989. Prouvant ainsi que les initiatives privées peuvent aider à résoudre les problèmes environnementaux, il y a

prolifération de GIE et de coopératives d'assainissement favorisant l'auto-emploi. L'évolution positive des rapports entre les GIE, la voirie et les mairies favorise le soutien des bailleurs étrangers et des partenaires au développement. Les ONG locales se développent et montrent avec succès qu'il est possible de lier efficacement la lutte contre le chômage des jeunes, l'appui aux initiatives de base, la lutte contre l'insalubrité et l'amélioration du cadre de vie. Compte tenu de la défaillance des services techniques du District de Bamako, un partenariat entre les micro-entreprises et la voirie se crée. Les premières assurent la pré-collecte (porte-à-porte) et la seconde s'occupe de l'acheminement des ordures vers la décharge finale. En plus, il existe plusieurs petits opérateurs privés qui interviennent avec des méthodes artisanales efficaces : récupération et tri de certains déchets, recyclage, aménagement d'espaces verts (jardins). Ces acteurs relèvent du secteur informel et leurs activités engendrent beaucoup d'emplois, ce qui peut expliquer l'affluence massive de jeunes dans le domaine de la collecte des déchets. La chaîne de collecte comporte trois étapes dans la réalité. La première se passe à l'échelle du logement : ce sont les femmes qui rassemblent les déchets dans les poubelles. La seconde étape se déroule à l'échelle de la rue et du quartier, ce sont les GIE qui vident les poubelles des concessions sur leur charrette et vont déverser leur charrette sur un dépôt de transit. C'est à ce niveau de la chaîne qu'il existe une prolifération d'acteurs qui nuit au système et le discrédite aux yeux de la population. La troisième étape se déroule au niveau de la commune et du District : ce sont la DSUVA et ses services techniques qui sont chargés de collecter les ordures sur les dépôts de transit et de les acheminer vers les décharges finales. Cette étape est archaïque et presque inexistante vu le manque de moyen de la DSUVA.³⁹

Les GIE :

Ils ont la responsabilité d'offrir un service de qualité aux abonnés ainsi que de respecter leurs engagements vis-à-vis de la population et de la mairie. Leurs rôles sont nombreux et variés. Je vais tenter de dresser une liste de ces rôles en relation avec le ramassage des déchets ménagers :

- Ramassage d'ordures
- Curage des caniveaux
- Nettoyage du marché
- Promotion des poubelles
- Suivi et évaluation des activités de ramassage

³⁹ UWEP, *La participation de la communauté à la gestion des déchets solides au Mali*, p. 25-27.

- Sensibilisation, éducation civique des clients
- Organisation des journées et concours de salubrité
- Création d'emploi dans le domaine de l'assainissement, ...

En bref, toute activité qui peut s'avérer lucrative.

Les GIE sont à considérer comme prestataires de services et comme acteurs potentiels qui mettent une partie de leurs énergies dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Ils participent activement à la mise en œuvre du plan d'assainissement élaboré par la mairie.

La population :

C'est le groupe d'acteurs le plus hétérogène. Comme je l'ai expliqué auparavant, la population possède une certaine ambivalence et donne naissance à différents sous-groupes comme *les comités de sages, les associations de jeunes et de femmes, les clients abonnés à un GIE ou simplement les citoyens*.

Les citoyens doivent respecter les conditions de mise en poubelle et leurs tâches se résument au nettoyage de la devanture de leur concession, ainsi qu'à la mise en poubelle des ordures.

Les clients doivent respecter les normes d'hygiène publique et payer la prestation du GIE. Leur rôle est important à l'échelon du quartier et de la rue. Ils participent à toutes les activités de salubrité et d'hygiène du quartier, ce sont le noyau dur des participants aux journées et concours de salubrité. Lors de ces rencontres et des causeries, ces acteurs s'occupent de la sensibilisation, de l'information et de la formation des citoyens. Une contribution financière de 750 FCFA (1CHF fait environ 450 FCFA) par mois et par concession donne droit aux prestations du GIE.⁴⁰

Les comités de sages ont la responsabilité de conseiller les GIE et les autres acteurs, ils doivent suivre et contrôler les activités de ramassage des ordures ainsi que veiller à ce que les clients paient leur abonnement à un GIE. Ce sont eux qui sensibilisent et informent la population par voie orale. Ils servent de modérateur entre les clients et les GIE ainsi qu'entre les GIE et la mairie.

Les associations de jeunes et de femmes dans le domaine de l'assainissement sont responsables de veiller à la sauvegarde de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie. Elles ont un rôle capital

⁴⁰ Informations récoltées lors d'un entretien informel réalisé sur un site de dépôt avec un responsable du GIE de mon quartier à Bamako.

dans l'organisation des rencontres entre les acteurs principaux (GIE, citoyens, mairie). Ces associations sensibilisent et informent la population dans la rue et dans les concessions, elles incitent à la participation lors des journées de salubrité. Lors de ces journées, elles peuvent payer un crieur public afin de faire passer une information de sensibilisation à une large partie de la population d'un quartier.

La population est un partenaire privilégié des GIE, elle supporte le coût du service de ramassage (grâce aux clients), mais exerce aussi un pouvoir de contrôle à travers les différents comités. Beaucoup d'initiatives de nettoyage des rues et des caniveaux ont été soutenues par les GIE, qui ont fourni gratuitement du matériel et des hommes. La population tire de multiples avantages de ce genre de partenariat local : achat de poubelles à moindre coût, cadeaux d'encouragement, information et sensibilisation gratuite des citoyens, assainissement gratuit de lieux publics lors des journées de salubrité, ...⁴¹

La mairie:

Les trois acteurs les plus importants qui sont compris dans la mairie sont les services techniques, la voirie et le gouvernorat du District.

Le **Gouvernorat** est l'autorité centrale qui prend les décisions officielles, il élabore et met en application des textes réglementaires sur le ramassage des ordures. Il favorise la mise en relation des partenaires au niveau du District et il apporte ses conseils aux GIE. Cependant, il ne s'occupe pas des tâches d'assainissement qu'il a concédées aux services techniques de la mairie. Ces services techniques et la voirie doivent veiller à l'application des lois relatives à l'hygiène publique, ils servent de tutelle aux GIE.

C'est la **mairie** qui délivre les autorisations de ramassage aux collecteurs. Cette collaboration entre la mairie et les GIE s'est formalisée grâce aux causeries entre les comités de sages des différents quartiers et les élus municipaux de ces quartiers. Elle a un rôle important dans la dissuasion et la répression de ceux qui ne respectent pas les normes. Plus largement, elle contribue à la sensibilisation de la population par rapport à son comportement vis-à-vis de l'environnement.

La mairie ne dispose pas de ressources suffisantes pour honorer tous ses engagements, notamment l'évacuation régulière des déchets des dépôts de transit vers la décharge finale de la commune, qui

⁴¹ Kéita M., *Partenariat entre la municipalité et la société civile : exemple de la gestion des déchets urbains à Bamako*, p.17

nécessite beaucoup de moyens financiers et techniques. Il est important de réussir à impliquer les politiciens car ce sont eux qui négocient les budgets et apportent l'argent dans les mairies. Actuellement, il y a un manque de volonté politique impressionnant dans le domaine de l'assainissement. Il ne faut toutefois pas perdre de vue l'idée que cela fait peu de temps que l'ONU s'intéresse au secteur de l'assainissement dans les pays pauvres et que ces pays ont des soucis plus importants encore (SIDA, famines, pauvreté, guerres civiles, ...).

Les plates-formes, réseaux, forums:

Ces forums sont assez récents (1995), ils répondent aux besoins de renforcement des capacités organisationnelles et techniques de l'ensemble des acteurs privés ou sociaux-communautaires opérant dans le secteur de la gestion des ordures ménagères.⁴² Ils contribuent à la mise en œuvre d'une politique d'assainissement et d'hygiène publique au niveau communal (CPAC, COGEVAD) et au niveau national (COGIAM). Ce sont des associations à but non lucratif et à caractère syndical. Le dernier-né de ces forums est un consortium appelé « Coalition contre la Pauvreté en Milieu, Urbain », CPMU, créée le 11 décembre 2004 à Bamako. Il s'agit d'une plate-forme d'ONG, d'OCB, de structures d'appuis au développement urbain et de bureaux d'études intervenant à Bamako. Cette plate-forme a pour but une amélioration de la qualité de vie dans les quartiers mal lotis et la lutte contre l'insalubrité dans le District. Ces réseaux d'acteurs et ces forums semblent pouvoir offrir des solutions plausibles et réalisables, car c'est une forme de pouvoir qui vient du bas. Il faut placer de l'espoir dans ces nouveaux acteurs car ils obligent les populations à s'engager dans des programmes et des activités d'assainissement. Ils favorisent la prise de conscience individuelle et forgent la notion de citoyenneté au sein de la population. La vision à long terme n'étant pas l'affaire des politiques, ces forums sont composés d'acteurs d'autres domaines et s'inscrivent dans le long terme. Je pense que ces plates-formes et la création de réseaux de professionnels permettent de sortir de l'impasse du court terme. En effet, l'échelle temporelle d'un mandat politique, d'un programme ou d'une carrière politique n'est pas la même que celle d'une vie ou d'une génération.

Ces nouvelles logiques de mise en réseau sont prometteuses car elles permettent une imbrication et une collaboration des différents systèmes qui contribuent à un environnement sain et durable. Les solutions

⁴² Kéïta M., *Partenariat entre la municipalité et la société civile : exemple de la gestion des déchets urbains à Bamako*, p. 6.

sont complexes et ne touchent pas qu'un secteur ou un domaine. J'ai remarqué que ces forums réunissent les acteurs de plusieurs systèmes (système sanitaire, système hygiénique, système éducatif, système législatif, ...). Dès lors, je pense qu'ils seront plus aptes que l'Etat pour résoudre la crise sanitaire que cache la mauvaise gestion des déchets.

3.3. Les principaux dysfonctionnements du système

Chaque acteur, quel que soit son niveau d'intervention, joue un rôle déterminant dans la Gestion des Déchets ou la sensibilisation de la population à ce problème. La Mairie et les Services Techniques sont impliqués dans l'élaboration et le suivi des cahiers de charges des GIE, dans la création des dépôts de transit. Ils ont la responsabilité morale et technique de l'assainissement et veillent à appliquer les différents textes. La population (ménages), les écoles, les usines, les structures sanitaires, les garages et réparateurs, les marchés, les abattoirs, les restaurants, produisent tous des déchets solides. Les GIE assurent la collecte primaire des ordures ménagères, interviennent pour éliminer des dépôts de transit non autorisés et assurent la promotion des poubelles. Ils procèdent également à la sensibilisation. Les chefferies traditionnelles, les comités de salubrité, les associations de femmes, de jeunes, les commissions de marché sont impliqués dans la sensibilisation, dans l'organisation des journées de salubrité et dans le suivi des actions d'assainissement. La collaboration entre les pouvoirs publics (Etat, municipalité), les secteurs privé et les milieux associatifs est effective. Le partenariat institutionnel donne beaucoup de crédibilité à la primatie de la Mairie qui semble déployer beaucoup d'efforts, malgré le manque de moyens, pour rester proche des préoccupations de ses administrés en matière d'assainissement. Ainsi décrit, le système semble fonctionner, mais différents problèmes sont à soulever.

Il n'existe pas de site de valorisation officiel. Les transformateurs qui opèrent dans le District se promènent entre les dépôts de transit ou finaux officiels et/ou anarchiques pour récupérer, trier, revendre ou échanger. La population n'a pas encore développé le réflexe poubelle et elle a le sentiment que tout ce qui se fait dans la gestion des déchets est entrepris dans l'intérêt des micro-entreprises et des récupérateurs eux-mêmes. Les déchets qui ne sont pas collectés alimentent les dépôts anarchiques et remplissent les caniveaux rapidement. Selon la Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement (DSUVA), il existerait 31 dépôts de transit

dans le District de Bamako. Les décharges finales autorisées mais non-aménagées sont au nombre de 6, ce sont les anciennes carrières de latérites.⁴³

Afin de mettre en exergue les problèmes et les raisons des dysfonctionnements du système de gestion des déchets du District de Bamako, je propose ici une synthèse des dysfonctionnements, une sorte d'état des lieux de ce qui m'est apparu comme des entraves au bon fonctionnement du système. L'assainissement est instrumentalisé par les politiciens en période électorale, c'est un cheval de bataille porteur pour une campagne proche de la population. La télévision (la chaîne nationale ORTM) donne l'impression qu'il y a des actions faites et des progrès réalisés dans le domaine de l'assainissement, mais en réalité elle dore le blason de certains politiciens et les met en avant. Elle n'a pas la volonté de sensibiliser, mais plutôt celle de préparer leur campagne et de soigner leur image.

La liste, établie ci-après, des principaux problèmes et causes de dysfonctionnement du système de gestion des déchets ménagers solides de Bamako, n'est pas exhaustive. Mon but n'est pas de dresser un tableau sombre de la situation, mais de relater ce que j'ai vu ou entendu et qui a choqué ma sensibilité d'occidental.

Du point de vue technique et matériel, les plus grosses entraves au système sont :

- L'insuffisance de dépôts de transit autorisés et aménagés
- Le non-lotissement de certains quartiers
- Le mauvais conditionnement des déchets par les ménages et la non-séparation des déchets à la source.
- Le sous-équipement des GIE et de la voirie
- L'inexistence d'une décharge finale, aménagée et contrôlée
- La sous-exploitation de possibilités de recyclage
- L'absence d'infrastructures de traitement des eaux usées
- L'irrégularité dans l'enlèvement des ordures au niveau des dépôts de transit
- L'inexistence de banque de données et la non-fiabilité des statistiques disponibles

⁴³ Informations récoltées au CEK lors d'un entretien avec Benedikt Maibaum: géographe allemand de la DED et assistant pour le COGEVAD.

Les entraves à la salubrité durable de l'environnement urbain sont multiples et principalement liées aux problèmes suivants :

- L'insuffisance des connaissances techniques et organisationnelles des structures de collecte en matière d'assainissement ;
- Le coût élevé des services malgré leur qualité insuffisante ;
- La mauvaise coordination des actions d'assainissement au niveau local et leur non-durabilité ;
- Une communication insuffisante auprès des populations et donc un manque d'implication des citoyens dans des activités de salubrités ;
- Le manque de dépôt final au niveau des communes et du District (grosses difficultés à trouver un site qui remplisse les conditions et satisfasse les populations des différents quartiers) ;⁴⁴
- L'insuffisance d'intérêt pour les actions d'assainissement de la part des autorités municipales qui a pour conséquence l'inexistence d'une politique nationale cohérente dans le domaine de l'assainissement à l'échelle communale, régionale et nationale. À ce sujet, le titre d'un éditorial du journal local l'Essor est éloquent : « Assainissement de Bamako: les maires lèvent le pied. »⁴⁵.
- L'insuffisance des financements accordés aux structures d'appui et aux acteurs opérationnels. Le nerf de la guerre c'est encore et toujours le manque de moyens financiers. Cependant, il serait erroné et simpliste de croire qu'il est le seul facteur influent des dysfonctionnements.
- L'inexistence d'une conception cohérente en matière de gestion des déchets municipaux dans le cadre d'un développement urbain durable (manque d'approche intercommunale).
- La faible technicité des opérateurs et le manque de volonté politique pour appuyer les filières de récupération (plastiques, piles usées, déchets biomédicaux, huiles de vidange, ...).
- L'inadaptation du cadre institutionnel (au plan budgétaire, l'assainissement ne compte pas parmi les préoccupations prioritaires des conseillers communaux et des politiciens en général en dehors des périodes de campagnes électorales).
- La faible concertation et coordination des activités entre les acteurs (collectivités locales, services techniques, secteur privé, ménages).
- Les campagnes d'Information-Education-Communication (IEC) sont insuffisantes auprès de la population.

Le système présente des sérieux risques pour la santé de la population et l'environnement en général. Il apparaît comme n'étant pas durable. L'évolution du système de collecte des ordures ne suit pas le même rythme de

⁴⁴ Au travers de mes différents entretiens avec des responsables de la DDC à Bamako, j'ai constaté les difficultés d'implantation d'un nouveau site de valorisation. En effet un des projets de la DDC au Mali est un partenariat dans la réalisation de la décharge contrôlée et compactée de Noumoubougou dans la commune rurale de Tienfala. Ce projet rencontre beaucoup d'obstacles et d'oppositions en plus du manque de moyens et de volonté politique.

⁴⁵ Diarra A., in *l'Essor* n°15031, consultation en ligne : <http://www.essor.gov.ml/>

croissance que la population qui explose. Face à ces problèmes, différentes solutions ont été proposées par des groupes d'acteurs syntagmatiques. Ces solutions sont pragmatiques, locales et tentent de faire changer les comportements en matière de gestion des déchets. Elles peuvent servir d'exemples d'actions réalisables en premier lieu et sans occasionner trop de frais. Ces actions entreprises sont entre autres :

- Le lotissement des quartiers et l'organisation régulière des journées de salubrité.
- La formation et la professionnalisation des acteurs, la dotation des quartiers en dépôts de transit autorisés et aménagés et d'une décharge finale pour le district.
- L'appui aux GIE, aux comités de salubrité, aux coopératives, pour l'acquisition de matériel d'assainissement adéquat.
- L'enlèvement régulier des dépôts de transit.
- La sensibilisation des populations pour le paiement des frais de prestation, ...

Le prochain point que je vais développer propose une sélection d'exemples de solutions qui ont fait leurs preuves dans les communes IV et VI du District de Bamako. Mon but est de montrer des solutions concrètes et réalisables à grande échelle (quartier, commune) afin de trouver des solutions à petite échelle (région, pays).

3.4. Exemples d'organisation du pouvoir local et solutions à grande échelle

3.4.1. La coopérative féminine COFESFA

La COFESFA est née dans un contexte caractérisé d'une part par la baisse du taux de ramassage des ordures ménagères due aux contraintes budgétaires se traduisant, au niveau des services de la voirie, par l'aggravation du sous-équipement, et d'autre part par le manque d'emploi au niveau de la fonction publique. En effet, pour réussir leur insertion sociale et professionnelle, les membres de la COFESFA, toutes des jeunes femmes diplômées des écoles supérieures du Mali et de l'étranger, se sont reconverties en s'impliquant dans la gestion des déchets urbains.

Cette coopérative fut créée le 10 mars 1989 par 16 jeunes femmes diplômées de l'enseignement supérieur et sans emploi. C'est aujourd'hui une structure associative particulièrement dynamique, dont le champ d'action est réparti en deux volets: un volet économique, permettant de mener des activités lucratives, et un volet social, permettant de mener des activités sociales "IEC" (Information, Education et

Communication). Ces activités traitent des divers thèmes concernant l'assainissement et la santé familiale: l'hygiène du milieu, les maladies liées à l'insalubrité, la protection maternelle et infantile, les grossesses précoces, la planification familiale, les MST, le Sida, etc.

En même temps que le défi de l'auto-emploi dans le secteur de l'assainissement urbain, les membres de la COFESFA tentent de relever celui de la participation des femmes des quartiers pauvres à l'analyse de leur propre situation et au processus de prise de décision. Dans une certaine mesure, cette coopérative lutte pour une meilleure place des femmes dans la société malienne.

La COFESFA est pionnière dans le domaine de la sensibilisation et de la participation à l'amélioration du cadre de vie des femmes bamakoises. C'est un exemple qui démontre le degré de sensibilité des femmes, leur pouvoir à s'organiser pour un enjeu commun. Cela conforte le proverbe populaire : Si tu veux des paroles, demande à un homme ; si tu veux des actions, demande à une femme !

3.4.2. Les journées et les concours de salubrité de la commune VI

L'organisation et la mise sur pied de la Journée mensuelle communale de salubrité en Commune VI a pour but d'impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie. Les autorités municipales de la commune VI, qui ne cessent de multiplier des actions visant à améliorer le cadre de vie des citoyens de leur commune, ont initié une "Journée mensuelle communale de salubrité". Il s'agit, avec l'instauration de cette journée, d'atteindre des objectifs globaux dans le cadre de l'assainissement à travers des actions collectives et simultanées de salubrité dans les dix quartiers de la commune VI. Le combat pour l'assainissement d'une commune passe par plusieurs luttes, dont celle qui est contre la gestion anarchique des ordures. Le jour choisi pour cette bataille contre les ordures, les eaux usées et les moustiques est le premier samedi de chaque mois.

Grâce aux différentes journées organisées, l'opinion publique et les meneurs d'opinion ont acquis de l'information et tentent de se structurer en tant qu'acteurs de leur développement. Ainsi des comités de gestion de salubrité apparaissent dans les quartiers et ils sont coordonnés par les chefs de quartiers. Mais ces comités se trouvent confrontés aux mêmes difficultés que la mairie : manque de moyens, actions disparates et invisibles.

C'est principalement pour pallier ces insuffisances et rendre l'impact des activités de salubrité sur le terrain plus visible que la mairie entend mobiliser, l'ensemble des populations pendant la "Journée mensuelle communale de salubrité". En plus des moyens du bord dont dispose la commune, les populations sont invitées à sortir avec leurs balais, leurs brouettes, ... afin d'obtenir un résultat plus probant et profiter du grand nombre de participants bénévoles.

Dans le processus de participation citoyenne, il est important de noter que toutes les forces vives de la commune (associations de jeunes, coopératives, GIE, chefs de quartiers et partenaires de la commune) sont fortement impliquées dans l'organisation et le suivi de la journée mensuelle communale d'assainissement.

La commune VI, qui vient d'enlever le 1er prix du concours de la "Commune la plus propre" du district (édition 2005), entend perpétuer ce privilège et cette marque de confiance placée en elle.

Le maire Souleymane Dagnon déclarait sur les ondes d'une radio locale que ce prix était dédié à l'ensemble des citoyens de la commune VI et que ceux-ci devaient redoubler d'efforts pour pérenniser cet acquis. L'institutionnalisation d'une Journée mensuelle communale de salubrité semble être le prolongement d'une dynamique qui a été lancée.

Grâce à l'énergie déployée lors de ces journées de salubrité et afin d'encourager les autres communes à imiter la commune VI, plusieurs infrastructures et dynamiques se sont développées :

- Existence des structures suivantes au sein de la commune : COGEVAD, comités de salubrité, GIE d'assainissement et Services Techniques.
- Existence de dépôts de transit officiels dans les quartiers de Banankabougou, Cité UNICEF, Djaneguella, Fasso Kanu (Magnanbougou), Yirimadjo, Missabougou, Sénou marché.
- Conditionnement des ordures dans les familles.
- Existence de toilettes publiques dans certains lieux publics.
- Existence de station de traitement de boues de vidange à Satinébougou.
- Existence de camions vidangeur, de caniveaux et de collecteurs.
- Démarrage de la construction d'un réseau de mini-égouts à Sogoniko

Les instigateurs et les participants de ces journées de salubrité de la commune VI sont soutenus par les pouvoirs locaux car les efforts qu'ils fournissent sont des exemples à suivre en matière d'assainissement pour beaucoup de communes et de citoyens maliens. L'idée est que ce type d'organisation et de

processus présents à Bamako se diffuse à l'ensemble du territoire malien et dans toutes les communes. La capitale se doit de montrer l'exemple et de trouver des solutions en matière de gestion des déchets.

3.4.3. La mise en relation des acteurs dans l'assainissement et la création de plateformes de collaboration :(COGEVAD, CPAC, CPMU, CAPEA, ...).

J'ai choisi de développer uniquement les exemples d'organisation que j'ai pu observer sur le terrain, c'est-à-dire en commune IV et VI principalement. La CPAC est, en commune IV, la plate-forme de collaboration en matière d'assainissement. Le COGEVAD remplit aussi un rôle similaire mais en commune VI. Ces organisations m'ont paru honnêtes et sincères dans leurs motivations et leurs buts. Ce sont des acteurs incontournables du système de gestion des déchets car ils englobent tous les acteurs du système d'assainissement. De plus, ils proposent des visions à long terme qui rendent le citoyen acteur du développement durable de son environnement. Ces plateformes sont composées de GIE, des coopératives ou autres partenaires de l'assainissement, des chefs de quartier, du représentant du District et ceux de la Mairie.

Émergence de la CPAC :

La concurrence entre les GIE voulant intervenir dans une même zone bloquait toute concertation. D'autre part, sans adhésion de la Mairie, une répartition claire des zones d'interventions entre les GIE et les coopératives de l'assainissement ne pouvait devenir effective, puisque tous voulaient se concentrer sur le ramassage des ordures ménagères, activité la mieux rémunérée. Grâce aux diverses constatations d'ONG, telles que ALPHALOG, une table ronde de trois jours fut organisée en 1993. Un des résultats de ce forum de discussion fut la constitution d'une plate-forme communale de concertation et de coordination des acteurs de l'assainissement en commune IV : CPAC. Celle-ci est devenue un partenaire technique incontournable pour la Mairie de la commune IV. Deux de ses membres sont d'ailleurs devenus des conseillers municipaux, ce qui leur permet d'exercer une meilleure pression dans le domaine de l'assainissement au niveau communal.⁴⁶ La CPAC a été institutionnalisée en 1995. La CPAC appuie les

⁴⁶ Kéita M., *Partenariat entre la municipalité et la société civile : exemple de la gestion des déchets urbains à Bamako*, p. 6.

GIE de la commune dans les actions de formation, de sensibilisation et de médiation auprès de la population.

Le COGEVAD :

Tous les principaux acteurs impliqués dans la gestion de l'assainissement en Commune VI se rencontrent au niveau de COGEVAD (Comité de Gestion et de Valorisation des Déchets) qui dispose d'un siège équipé en mobilier de bureau et en matériel informatique (ordinateur et imprimante). Il tient ses réunions ordinaires deux fois par mois à son siège, sous la présidence de la Mairie.⁴⁷

Il a réalisé des études sur la filière de récupération des déchets, la gestion des déchets à risque et l'identification des espaces vides en vue d'en faire des espaces verts. COGEVAD a contribué à la mise en place des comités de salubrité dans les quartiers de la commune VI. Des concertations sont en cours afin que la coordination de ces comités intègre COGEVAD en tant que membre à part entière. La méthodologie pour créer cette plate-forme a été la suivante :

- Organiser les activités de la plate-forme (statut et règlement intérieur, procédures de gestion administrative et financière)
- Former les membres de la plateforme
- Réaliser des études relatives à la gestion des déchets municipaux et à l'amélioration du cadre de vie de la population de la Commune VI
- Concevoir et suivre l'exécution de projets pilotes
- Créer des rapports de collaboration avec d'autres partenaires
- Mobiliser davantage d'acteurs de la Société Civile tout en leur fournissant une assistance organisationnelle de qualité

Grâce à l'énergie dégagée et aux efforts fournis, un partenariat avec le DED (Deutscher Entwicklungsdienst) a été conclu. Le DED fournit à la Mairie et aux organisations de la société civile s'occupant d'assainissement en Commune VI une assistance technique et organisationnelle et cela a donné un souffle nouveau à la plate-forme. Ainsi les perspectives nouvelles sont nombreuses, dont entre autres :

⁴⁷ Je remercie M.Benedikt Maibaum pour m'avoir présenter les locaux du COGEVAD ainsi que pour m'avoir expliquer son rôle d'assistant technique au sein de celui-ci. De cette manière, il m'a démontré l'utilité et l'apport de la géographie dans ce genre d'initiative.

- L'institutionnalisation du COGEVAD au sein de la Mairie, c.à.d. son évolution d'une structure de projet vers une structure pérenne de la Commune V.
- L'évolution vers la concertation et la coordination des actions des acteurs institutionnels au niveau du District.
- Le renforcement de la collaboration intercommunale en matière de gestion des déchets.
- La mise en place d'un nombre suffisant de centres de traitement des déchets solides et liquides.
- La valorisation et le recyclage d'une part importante des déchets solides et liquides municipaux pour l'agriculture urbaine et périurbaine.
- La conduite des expériences de tri à la source au sein des ménages.

3.4.4. Les canaux et les moyens de sensibilisation

J'ai effectué un stage dans la sensibilisation des jeunes aux problèmes du SIDA. Le projet malien PISJ (Projet Info Santé Jeunes) qui m'a accueilli réunit des acteurs du système éducatif, du système sanitaire, du système administratif, de la coopération internationale, du domaine sportif et du domaine artistique. Il a pour but de fournir l'information et le soutien aux jeunes en matière de santé de la reproduction et de planning familial. Le projet favorise le sport et la musique comme médiateurs et comme vecteurs de leurs campagnes de sensibilisation. Ma participation à diverses activités de sensibilisation, au sein du projet, m'a permis de constater un réel effort de mobilisation de la part des organisateurs. En effet, les budgets sont petits et ne permettent pas l'organisation de grands événements et de grandes campagnes de sensibilisation au niveau national, mais à l'échelle locale les jeunes participent massivement aux tournois ainsi qu'aux concerts et apprécient l'information qu'ils y reçoivent. C'est un moyen efficace de sensibilisation qui touche essentiellement les jeunes. Les tournois ou concerts peuvent être organisés au niveau du quartier ou de la commune. Il faut cependant veiller à garder les actions de sensibilisation et d'information bien présentes lors de ces journées et à ne pas tomber simplement dans l'événementiel. L'ONG internationale « Right to play » active à Bamako et partenaire du PISJ organise des tournois avec les slogans de l'ONG inscrits sur des banderoles, sur des maillots et des casquettes offerts aux participants et supporters.

Le commentateur des matchs répète tout au long de la manifestation ces divers messages de sensibilisation et les fait répéter au public dans une ambiance chaleureuse. Un moyen de sensibilisation apprécié et respecté par les Bamakois est le crieur public. Lors de manifestation, le crieur doit réciter divers slogans et messages définis à l'avance. Il a l'avantage d'être mobile et donc d'être entendu par tous les participants d'une manifestation. C'est un relais physique et oral aux différents panneaux et

affiches de sensibilisation. Ce sont les fonds privés de l'ONG et les dons des sponsors qui permettent d'organiser ce type de manifestation

Une autre solution, qui nécessite peu d'investissement financier et qui a fait ses preuves au niveau local du projet, est la formation de « pairs éducateurs ». J'ai eu l'occasion de suivre la formation des pairs éducateurs de Kayes (antenne ouest du PISJ) et de m'entretenir avec ces jeunes motivés à transmettre ce qu'ils ont appris grâce à cette formation.

Ce sont des jeunes motivés et bénévoles qui suivent des journées de sensibilisation au sein du PISJ afin de posséder des informations sur les dangers et les causes de transmissions du SIDA, ainsi que sur la manière de faire passer un message de sensibilisation au sein de leurs proches. Ils vont ensuite transmettre ces informations de manière bénévole à leurs camarades de classe, leurs copains du quartier et même leur famille. Ce système fonctionne particulièrement bien dans la sociétés africaine, malienne en particulier car il permet une information d'égal à égal, sans trop de différences d'âge et donc sans trop de gêne. Cette manière de sensibiliser la population est un succès à l'échelle de la rue et du quartier. Selon moi, c'est la méthode qui a le plus d'impact sur la mentalité des habitants.

Toujours lors de mon stage au sein du PISJ, j'ai eu l'occasion de travailler à l'antenne sud du PISJ à Sikasso afin de découvrir et de pouvoir étudier le fonctionnement d'une radio thématique. Le projet y possède un cyber café récent, une clinique et une radio FM. Les Maliens ont tous un transistor et ils écoutent la radio avec plaisir et abondance. La radio est beaucoup plus répandue parmi la population que la télévision et il existe plusieurs stations de radio locales et internationales de bonne qualité.

À Sikasso, depuis deux ans, le PISJ investit beaucoup d'effort pour développer la Radio Voix des Jeunes. C'est une radio vouée à la sensibilisation des jeunes dans le domaine de la santé et du couple. Elle diffuse des émissions d'information, des témoignages, des entretiens et des slogans au travers d'une programmation musicale variée et internationale forte appréciée par le jeune public. J'ai participé à un sondage pour la Radio Voix des Jeunes à travers différents quartiers de Sikasso et cela m'a permis de réaliser à quel point la qualité, la variété et le sérieux des émissions de cette radio étaient appréciées par la population des quartiers de Sikasso.

La population est avide d'information et la Radio Voix des Jeunes est une source fiable et diversifiée selon les auditeurs, ce qui les incite encore plus à l'écouter. La création de cette radio a nécessité des investissements et il y a des frais fixes à assumer, mais j'ai constaté un impact très positif au sein de

toutes les catégories de la population. Une campagne à la radio demande un budget bien plus modeste qu'une campagne télévisuelle. La radio est un moyen efficace et rentable pour sensibiliser et informer la population locale. C'est aussi un outil redoutable pour mobiliser et faire participer les habitants de la commune et de la région de Sikasso à diverses manifestations (concerts, matchs, journées de salubrité, ...). Les radios thématiques sont des moyens formidables de sensibilisation et de diffusion de l'information en Afrique Occidentale. Pour l'instant, rares sont les radios thématiques qui se focalisent sur le développement durable et le problème des déchets car la lutte contre le sida et les problèmes de santé de la reproduction sont plus urgents.

J'ai déjà insisté sur la nécessité d'engager, au niveau local, les pouvoirs traditionnels et religieux dans ce processus de sensibilisation. J'ai remarqué lors du sondage effectué à Sikasso que les imams et les chefs de quartier rendent l'information crédible. D'une certaine manière, ils légitiment une information et la rendent plausible pour la population. Grâce aux mosquées et aux causeries, ces pouvoirs ont un impact important sur le processus de sensibilisation et touchent une large partie de la population. De plus, ils suscitent des discussions et des dynamiques relatives à la notion de citoyenneté, ce qui est bénéfique pour l'amélioration de la salubrité et du cadre de vie.

Sans leur soutien, une campagne de sensibilisation peut être perçue comme mensongère par les populations locales.⁴⁸ Je déplore l'absence des femmes au sein des mosquées et des causeries ; ce sont des milieux masculins qui mériteraient une touche de sensibilité et de vision féminine, mais c'est un autre débat.

À l'échelle du pays, les campagnes de sensibilisation en matière d'assainissement et de salubrité sont inexistantes. La télévision et l'école sont des supports et des relais d'information utilisés lors des campagnes de prévention contre le SIDA au niveau national. Des campagnes de sensibilisation sous forme de spots publicitaires ou des programmes scolaires nationaux de sensibilisation nécessitent de gros investissements. Ces dépenses ne sont pas réalisables par les collectivités territoriales ou des ONG.

À cette échelle, il faut l'intervention et le soutien de l'Etat. Cela revient à dire qu'il faut une prise de conscience au sein de la classe politique et une implication des élus pour trouver des budgets. Une idée

⁴⁸ Diarra A., *Participation communautaire à la gestion des déchets solides dans le District de Bamako*, UWEP, p.14

que M.Kéita m'avait soumis lors d'un entretien est la nécessité de créer un parti politique malien de défense de la Nature (les verts). En effet, pour l'instant il n'y a pas de lobby de protection de l'environnement au Mali. M. Kéita entrevoyait, par la suite, une possibilité de collaboration entre les partis politiques de protection de la Nature existant au Nord et les nouveaux verts du Sud. Grâce à cette possibilité, une sorte de lobby mondial pour lutter contre la destruction de l'environnement et promouvoir un cadre de vie salubre pour tous pourrait voir le jour. La télévision et l'école restent les moyens les plus officiels pour lancer une campagne de sensibilisation de grande envergure.

4. SYNTHÈSE ET SOLUTIONS À EXPLORER

4.1. Compostage, tri, recyclage, consigne

Aujourd'hui, pour un pays comme le Mali, la valorisation des ressources organiques locales biodégradables représente une alternative pour une agriculture durable en regard des coûts élevés et de la disponibilité réduite des intrants agricoles (surtout engrais chimiques). Le compostage, la réutilisation, le tri s'avèrent quasi inexistant, mais les expériences pilotes menées à Bamako sont des réussites et les résultats encourageants pour l'avenir du Mali.⁴⁹

En 1998, le CEK-Kala Saba a mené une étude sur l'utilisation des excréta comme fertilisants dans l'agriculture en zones urbaine et périurbaine de Bamako. L'enquête avait pour but d'examiner comment en promouvoir l'utilisation efficace comme fertilisants en agriculture. Un paramètre intéressant à mettre en valeur dans la composition des déchets ménagers à Bamako est la présence importante de matières inertes (sables, graviers) qui proviennent du nettoyage des légumes et du balayage des maisons qui peuvent entraver un traitement efficace des ordures. Il s'est avéré que la filière des excréta est très mal structurée et fonctionne de manière ponctuelle. L'étude a permis d'identifier à Bamako des céréaliculteurs et des maraîchers qui utilisent les excréta dans les champs comme fertilisants pour les cultures suivantes : le maïs, le mil, le sorgho, le haricot,... Les producteurs de compost et les consommateurs de compost sont peu nombreux et sont organisés de manière individuelle sans structure de collecte.

Une autre étude sur le tri à la source a permis de constater le manque d'information des ménages sur les possibilités de réutilisation de leurs déchets. La séparation à la source concerne seulement certaines catégories de déchets utilisables directement par les familles comme les chaussures usées en PVC souple, les bouteilles de parfum, les piles usées, les plastiques (bidons, pots), les sacs de céréales, les bouteilles de boisson,... Les deux possibilités qui ont été étudiées (compostage et tri) nécessitent peu d'infrastructures et peu d'investissements, elles sont réalisables par des acteurs possédant peu de connaissances techniques. Ces activités, en plus d'être bonnes pour l'assainissement d'un lieu, sont des sources de revenus et peuvent créer des emplois au sein de la population locale à l'instar des GIE.⁵⁰

⁴⁹ Kanouté S., *Le potentiel de développement de l'agriculture urbaine et péri-urbaine dans le cadre de la gestion des déchets urbains en Afrique de l'ouest : le cas de la ville de Bamako*, p.3

⁵⁰ Kanouté S., *Le potentiel de développement de l'agriculture urbaine et péri-urbaine dans le cadre de la gestion des déchets urbains en Afrique de l'ouest : le cas de la ville de Bamako*, p.5

Il me semble intéressant d'aborder à présent plus dans le détail les diverses solutions mises en place dans nos pays pour améliorer le système de collecte des ordures et l'élimination de celles-ci. Plusieurs méthodes de traitement servent à réduire les tonnes de déchets produites quotidiennement. Dans le cas des déchets urbains solides, différents procédés sont utilisés pour leur élimination : l'incinération permet de réduire leur poids et leur volume, la mise en décharge permet de les stocker, la fermentation à produire du compost et le tri à récupérer les matières qui représentent une valeur économique. Les déchets sont éliminés, valorisés et stockés selon les procédés utilisés. Je me suis permis de sélectionner certains aspects de ces techniques de traitement des déchets afin de présenter des possibilités envisageables pour une ville comme Bamako.

L'incinération

C'est la technique qui a connu le plus de succès et reste actuellement la plus répandue pour traiter les déchets urbains solides. Elle donne l'impression de détruire les déchets sans pour autant résoudre le problème des ordures ménagères. Il faut savoir que l'incinération est capable de réduire le volume et le poids des déchets, mais les éléments chimiques restent dans les cendres et scories ou se transforment en gaz. Ces déchets produits lors de l'incinération sont toxiques pour la biocénose et polluants pour l'atmosphère. Il est indéniable que sans les usines d'incinération la population croulerait sous ses déchets. Cependant, ces usines présentent des inconvénients non négligeables et nécessitent des grosses infrastructures coûteuses financièrement et énergétiquement.

Dans le cas de Bamako, il est important de savoir que l'incinération par les ménages eux-mêmes de leurs ordures est une activité hautement polluante. En effet sans les infrastructures d'une usine d'incinération, les gaz et cendres issus de la combustion des ordures se propagent dans l'air et les poumons. De plus, selon la composition chimique des déchets, la réaction produite par la combustion peut s'avérer incontrôlable et dangereuse.

La mise en décharge

Ce type de traitement se distingue des autres solutions envisagées, car il s'agit plus de stocker les déchets que de les traiter. C'est un mode de gestion des ordures très ancien, simple et peu onéreux. Il consiste à déterminer un lieu, y amener les déchets et à les y laisser. La matière organique contenue dans les déchets se transforme et se décompose grâce à un processus microbiologique de fermentation. Lorsque les déchets sont inorganiques, la matière inerte est simplement stockée et compactée dans la décharge. La décharge présente un avantage

considérable du point de vue économique par rapport aux installations d'incinération et de compostage. De plus, son activité ne s'arrête jamais, elle est toujours en activité. Cependant, l'entreposage doit répondre à certaines conditions et normes afin d'éviter tout risque d'infiltration et de contamination.

Ce type d'installation est appelé « décharge contrôlée » et n'existe pas ou plus à Bamako. L'inconvénient principal est la surface qu'exige une décharge afin d'entreposer les détritiques et le besoin en eau pour traiter ces détritiques. En effet, la mise en décharge des ordures nécessite des quantités d'eau importantes pour permettre aux bactéries d'effectuer le travail de décomposition de la matière. Il faut souvent trouver des endroits hors de l'agglomération pour satisfaire tous les critères géologiques, environnementaux et sociaux. Ceci implique des coûts de transport qui s'ajoutent au frais d'enquête et à ceux d'achat du terrain. Ce mode de traitement des déchets nécessite un contrôle et un suivi quotidien de la part de personnes qualifiées, car les gaz et les eaux de percolation peuvent poser des problèmes et doivent donc être surveillés. Un manque de moyens financiers et un manque de volonté politique font que Bamako peine à trouver un site capable d'accueillir une décharge compactée. Il n'en existe donc aucun pour le moment.⁵¹

Le compostage

Les deux premières techniques entrevues visaient à la réduction ou à l'élimination des déchets. Le compostage a une optique différente : il vise la valorisation de la partie organique des déchets. Le compostage, c'est le recyclage de produits organiques dans un milieu naturel, sans adjonction de produits annexes ou autres résidus. Comme la décharge, c'est une ancienne technique peu coûteuse. La majeure partie du contenu d'un compost provient des déchets organiques de la cuisine et du jardin. Il existe plusieurs procédés de compostage, mais tous visent le même but : la décomposition de la matière organique par des organismes microbiologiques afin d'obtenir du méthane et de l'humus de qualité.

Le compostage est une méthode intéressante du point de vue écologique, elle ne produit pas de déchets. Si le tri est bien fait au départ, il permet d'intégrer complètement les résidus dans les cycles naturels, diminue une partie du volume des ordures et peut réduire sensiblement les coûts de collecte, si le compostage est fait à domicile. Il est important de savoir que la matière organique contenue dans les ordures brûle mal dans les incinérateurs car elle contient de l'eau, ce qui rend l'incinération coûteuse et moins efficace. Tout semble donc indiquer qu'il faille

⁵¹ Kanouté S., *Le potentiel de développement de l'agriculture urbaine et péri-urbaine dans le cadre de la gestion des déchets urbains en Afrique de l'ouest : le cas de la ville de Bamako*, p.5

encourager et développer le compostage. Valoriser la partie organique des déchets grâce au compostage permettrait de concurrencer l'importation d'engrais chimiques et d'enrichir naturellement les sols cultivables.

Le tri et les consignes

Le processus de recyclage a besoin de récupérer des déchets capables de devenir des ressources, pour cela il effectue une sélection et donc un tri. Le processus de compostage a également besoin d'une partie seulement des ordures. La mise en décharge et l'incinération sont largement améliorées si les déchets sont triés. En bref, l'efficacité finale du système de gestion des déchets dépend de l'efficacité initiale du tri. Le tri des déchets constitue donc une première étape indispensable à toute activité cherchant à valoriser une partie des déchets.

Dans le cas de Bamako, au niveau du tri des déchets ménagers, la situation est difficile puisque les consommateurs ne retirent aucun avantage économique de leur action. Pour qu'un individu trie ses déchets, il doit être informé, sensibilisé et convaincu du bien fondé de son action. Il faudra donc réunir plusieurs conditions. Plus la population sera informée sur les avantages économiques et écologiques du tri à la source, plus elle sera motivée ses déchets. Il est important de commencer par sensibiliser les consommateurs en premier lieu. Une fois les consommateurs convaincus de l'importance et de la nécessité du tri en vue d'une réutilisation ou d'un recyclage, il est essentiel de mettre à disposition des infrastructures de collecte pour les matériaux triés. Il faut donc ensuite créer un véritable réseau de proximité de récupération des déchets triés afin d'inciter tous les ménages à y participer. Le tri à la source repose donc sur deux politiques complémentaires : l'information et la mise à disposition d'infrastructures de collecte.

Une possibilité, appliquée aux bouteilles en verre le plus souvent, mais qui mériterait d'être élargie à d'autres biens de consommation et emballages, est le système de consigne. Le consommateur paie une taxe à l'achat, qui lui sera remboursée lors de la restitution. C'est donc le montant de cette taxe appelée consigne qui incite les gens à trier certains déchets.

Dès lors, il serait intéressant d'élargir le système de consigne à tous les biens de consommation (surtout les emballages) réutilisables facilement après un nettoyage, ceci afin d'augmenter la réutilisation des produits avant de les recycler. Il faudrait même introduire des consignes sur des bien non-réutilisables, mais qui sont des déchets polluants et toxiques comme les piles, cela permettrait de favoriser la qualité du tri à la source.

Le recyclage

Le recyclage n'est pas un traitement comme les autres, il peut être défini comme une production secondaire capable de redonner aux déchets une certaine utilité. Les parties recyclables des déchets urbains sont le verre, le papier, les métaux, les plastiques, les piles et les textiles, ... Ces déchets doivent être collectés séparément et valorisés. Le recyclage consiste à une réutilisation des déchets issus aussi bien de la production que de la consommation de biens. Il s'intéresse aux matières et leur fait subir un nouveau cycle. Il s'agit donc de fabriquer de nouveaux produits à partir de déchets.

Le recyclage nécessite cependant une grande dépense d'énergie afin de redonner aux déchets une nouvelle utilité. La qualité des produits issus du recyclage n'est pas aussi satisfaisante que celle des biens primaires et leur prix est souvent supérieur. Ceci peut influencer les consommateurs et freiner l'achat de produits issus du recyclage. L'Etat devrait participer afin de baisser les prix des produits recyclés pour les rendre plus attractifs. En bref, c'est une solution intéressante parce qu'elle permet d'éviter le gaspillage de matières premières, mais elle consomme de l'énergie (tri, transport, nettoyage, transformation, ...) et souffre de sa non-rentabilité économique dans une économie de marché. Le recyclage ne permet pas de résoudre les problèmes concernant les déchets urbains. Il y aura toujours des limites en raison des nouveaux produits et des nouvelles matières mis sur le marché, ainsi qu'en raison du désintérêt des consommateurs pour le tri à la source. Même si le recyclage doit donc faire face à certaines difficultés, j'ose espérer qu'il va se développer à l'avenir. Plus que le recyclage qui nécessite des investissements lourds, certaines connaissances techniques et beaucoup de volonté politique.

Une solution qui s'avère intéressante pour les habitants de Bamako est la réutilisation après nettoyage. C'est d'ailleurs cette filière qui est exploitée par les enfants pour gagner un peu d'argent : ils fouillent dans les décharges pour trouver des déchets, réutilisable comme les bouteilles plastiques, qu'ils nettoient et revendent ou échangent.

4.2. Efforts à fournir et axes de développement pour un avenir durable

Les efforts à fournir sont multiples et complexes car une pluralité d'acteurs interviennent à différentes échelles. Les avancées technologiques récentes ou les solutions nouvelles apportées par les mouvements citoyens vont dans le bon sens. Cependant il me semble impératif d'intervenir pour appuyer les municipalités dans le

développement de solutions durables pour la gestion des déchets solides. Il faudrait travailler sur les trois axes suivants.⁵²

1) Sur le plan organisationnel et institutionnel

Promouvoir un processus de concertation entre la municipalité, les citoyens, les entreprises et les bailleurs de fonds, qui aboutisse à la mise sur pied de systèmes d'évacuation et de traitement des déchets solides fonctionnels et adaptés aux disponibilités en ressources humaines, matérielles et financières des villes concernées.

2) Sur le plan socio-économique

Favoriser, dans le secteur public, la mise en place d'un système de financement de la gestion des ordures qui soit en adéquation avec les ressources communales disponibles et mobilisables auprès des contribuables. Impliquer les politiciens locaux et les élus municipaux afin d'obtenir un meilleur soutien financier des acteurs privés et associatifs dans l'assainissement. Favoriser l'émergence d'entreprises gourmandes en main-d'oeuvre qui puisse prendre en charge une partie des activités de la filière.

3) Sur le plan technico-sanitaire et environnemental

Favoriser l'utilisation de technologies appropriées et complémentaires au sein de la filière de ramassage et de recyclage des ordures ménagères, notamment en diffusant auprès des autorités et des secteurs privés et associatifs la technique du compostage et le tri à la source.

Il convient aussi d'aider les populations locales à s'impliquer et à participer au processus de prise de décision. La société civile a un rôle énorme dans le défi de la gestion des déchets. Au travers de mon stage dans un programme du FNUAP et du ministère malien des sports et de l'éducation, j'ai eu la possibilité de remarquer les disfonctionnements et la perte d'énergie d'une logique d'aide au développement qui va du haut vers le bas, des instances internationales vers les populations locales. C'est pourquoi je privilégierais les actions sur des échelles modestes (faciles à maîtriser) telle celles du logement, de la famille, de la rue, du quartier et de la commune, ceci pour accumuler de l'expérience avant de généraliser des solutions techniques à l'ensemble du territoire.

L'amélioration constante des capacités d'intervention des acteurs est possible à travers leur pleine participation à toutes les phases du système de gestion des déchets. Tout au long de mon stage, j'ai constaté le rôle important de la femme malienne au sein de la famille et de la société en général. J'ai remarqué, grâce à mes entrevues

⁵² Kanouté S., *Le potentiel de développement de l'agriculture urbaine et péri-urbaine dans le cadre de la gestion des déchets urbains en Afrique de l'ouest : le cas de la ville de Bamako*, p.14

avec des membres des associations de femmes de quartier et autres coopératives féminines que la participation des femmes dans les organes publics de décision serait conciliable avec l'organisation de la société moderne à Bamako. Cependant, mon expérience sur le terrain montre que traditionnellement ce sont les hommes qui décident (pouvoir traditionnel, religieux etc.). Les mentalités et les schémas d'organisation du pouvoir sont lents à faire évoluer alors que la société Bamakoise évolue très vite.

Au niveau de l'information et de la sensibilisation, il est important de privilégier les actions peu coûteuses qui touchent toutes les couches de la société. Les tournois de sport et les rassemblements musicaux sont des vecteurs importants pour diffuser de l'information à la jeunesse des quartiers de Bamako⁵³. Mon stage dans le domaine de la sensibilisation aux dangers du virus SIDA m'a démontré un engouement fort des participants et un réel intérêt pour de telles manifestations. Il faut des slogans clairs et simples qui ne varient pas d'une manifestation à l'autre. Les acteurs locaux et surtout les pouvoirs traditionnels doivent organiser plus de journées « tournoi et concert » à travers les différentes communes afin de sensibiliser un nombre croissant de personnes en matière d'assainissement. Cependant, il faut aussi une campagne de sensibilisation à l'échelle du pays et donc l'implication d'acteurs oeuvrant à d'autres échelles et pouvant mobiliser plus de moyens techniques et financiers. Ce sont la télévision locale, le ministère de l'Environnement, les programmes nationaux de santé, les lobbies écologiques internationaux, les députés verts, etc...⁵⁴

L'Etat se doit d'institutionnaliser certains acteurs de l'assainissement, de mettre sur pied un programme national de sensibilisation en matière d'assainissement au niveau scolaire et de trouver les financements pour une campagne télévisuelle et médiatique nationale.

Afin de faire évoluer les mentalités chez les moins jeunes et les traditionalistes, il convient de sensibiliser les imams et les chefs de quartier aux problèmes de l'assainissement, afin qu'ils en viennent à prêcher, à la mosquée pour les premiers, lors des causeries pour les seconds, en faveur d'un changement de comportement face aux déchets ménagers et d'une amélioration du cadre de vie.

Le fait de trier ses déchets, de les recycler, de les composter est un acte louable et nécessaire, mais ces actions ne doivent pas désensibiliser la population au problème fondamental que constitue le mode de consommation et

⁵³ Diarra A., *Participation communautaire à la gestion des déchets solides dans le District de Bamako*, p.81

⁵⁴ Ces idées et conclusions sont souvent ressorties au travers de diverses séances de débriefing au sein du PISJ ou lors d'organisation de manifestations auxquelles j'ai participé.

de production occidental. La sensibilisation de la population aux notions de durabilité, de récupération, de réutilisation, ... n'est pas innée. C'est pourquoi politiciens et industriels devraient promouvoir ces concepts. Idée utopique ? Je ne crois pas car la société civile, si elle sait se structurer, est capable d'exercer une pression énorme sur le système: c'est elle qui consomme !

Le défi réside dans la sensibilisation des différents acteurs et le transfert d'information au sein des relations entre consommateurs et producteurs. Je formule le vœu, qu'il y ait un jour, où les concepts du développement durable seront ancrés dans toutes les mentalités en dépit des inégalités sociales, de la situation géographique et des tendances politiques. Une véritable auto-régulation écologique qui permettra de modifier nos habitudes de consommation et nos comportements envers nos déchets pour ainsi résoudre la crise des ordures . De Genève à Bamako partout le défi doit être relevé.

4.3. Décentralisation, pouvoir des collectivités locales et participation citoyenne

Je peux affirmer que les organisations de la société civile de la période coloniale à nos jours ont participé sous diverses formes au processus d'émancipation, de libération, puis de développement du Mali. Ainsi, pendant la période coloniale, les efforts de la société civile se sont orientés vers la reconnaissance des droits humains élémentaires à l'Africain. Ce combat, auquel s'est jointe la classe politique, a débouché sur l'indépendance des Etats africains. Sous la première République du Mali, et conformément aux orientations socialistes de l'époque, la société civile a participé activement à la réalisation de l'unité nationale et à la croissance économique à travers ses différentes organisations telles les syndicats, les coopératives et les organisations de masses.

Pour d'autres composantes de la société civile, la marge de manœuvre était très étroite. À partir de 1968, avec l'avènement du régime militaire, la situation a évolué petit à petit avec plusieurs retournements de situations : le statut du secteur privé a été revalorisé tandis que les syndicats sont passés de l'opposition farouche à la participation responsable. C'est avec la démocratisation du pays au début des années 1990 que la participation de la société civile au développement du pays a été reconnue véritablement comme un enjeu de la gouvernance démocratique.

De nos jours, la société civile malienne a acquis une certaine maturité et s'est nettement démarquée de l'instrumentalisation dont elle faisait l'objet par les pouvoirs centraux au début. Elle continue de se battre non seulement pour le renforcement de la démocratie intégrale et de la décentralisation, mais aussi pour le

renforcement de sa capacité de participation responsable aux instances de décision, d'exécution et de contrôle à tous les niveaux dans un climat démocratique et de bonne gouvernance.⁵⁵

Les organisations de la société civile constituent un instrument privilégié du développement local et de la lutte contre la pauvreté à la base. C'est sur elles que s'appuient les partenaires au développement. L'exemple des ONG est très révélateur de nos jours, car celles-ci œuvrent dans tous les secteurs de développement du Mali. La collaboration avec l'Etat aussi est en train de s'améliorer, car tous les acteurs prennent de plus en plus conscience de la nécessaire complémentarité entre les différents secteurs et la société civile pour contenir la pauvreté et favoriser l'épanouissement de chacun(e) et de tous dans un cadre de vie sain. L'espoir de trouver une solution à la crise des déchets réside dans l'organisation de la société civile.

Il m'est donc possible de dire que la participation de la société civile au développement, de la période coloniale à nos jours, n'a été véritablement libre et démocratique qu'avec l'avènement de la démocratie en 1991. Cette démocratisation a permis la mise en œuvre d'une politique de décentralisation qui fait des organisations de la société civile la cheville ouvrière du développement à la base en vue de la satisfaction durable des besoins fondamentaux des populations rurales et urbaines. Toutefois, beaucoup reste encore à faire pour que les organisations de la société civile soient véritablement à la hauteur de ces nouveaux défis que posent la démocratisation et la communalisation intégrales de la société malienne en mutation.

La décentralisation se fonde sur la nécessité d'une gouvernance effective. Les relations, rôles et responsabilités entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile déterminent la façon spécifique d'établir l'équilibre entre les priorités. La décentralisation est plus qu'une simple réforme du secteur public et une privatisation des domaines rentables du secteur public, c'est l'établissement de rapports nouveaux entre les acteurs. La décentralisation est une logique évolutive inscrite dans le long terme en opposition avec certaines solutions politiques révolutionnaires sur le court terme.

La décentralisation du pouvoir malien comporte deux notions, la notion de « décentralisation territoriale » et celle de « décentralisation technique ».

La décentralisation technique concerne des services publics gérés par des organes jouissant d'une certaine autonomie : les établissements publics à caractère administratif, ceux à caractère industriel et ceux à caractère commercial, sans oublier certaines sociétés qui appartiennent en partie à l'Etat.

⁵⁵ Kéïta M., *Partenariat entre la municipalité et la société civile : exemple de la gestion des déchets urbains à Bamako*, p.5

La décentralisation territoriale consiste à doter de la personnalité morale et de l'autonomie financière une communauté sociale infra-étatique, communauté ayant pour assise une portion du territoire national et pour lien une identité collective reconnue appelée Collectivité Territoriale.

L'autonomisation complète ces deux types de décentralisation. Les communautés ont développé plusieurs formes d'expériences d'autogestion pour acquérir une certaine autonomie. Ce mouvement d'autonomisation qui vient du peuple, ce processus de participation citoyenne, est aussi appelé décentralisation ascendante, par opposition à la décentralisation descendante où il y a transfert formel des compétences de l'Etat aux entités territoriales créées.⁵⁶

Le joint critique entre la décentralisation ascendante et la décentralisation descendante se situe dans l'espace de développement créé au niveau des collectivités territoriales (Commune, Cercle, Région). Cet espace offre un cadre idéal de concertation, de dialogue, de négociation et de sensibilisation pour promouvoir le développement local. Les OCB sont alors des partenaires véritables des Collectivités territoriales dans la prise de décision en matière de planification et de développement, d'où la nécessité de développer une bonne gouvernance dans la gestion des affaires locales. Une phrase de Diakité (député à l'assemblée et oeuvrant pour la décentralisation) est devenu un slogan et un leitmotiv de la décentralisation du Mali: « Une bonne décentralisation est toujours accompagnée de la déconcentration. »⁵⁷ C'est à dire que le pouvoir concentré uniquement à Bamako et le système administratif centralisé sur la capitale doivent s'étendre et se partager sur l'ensemble du territoire.

Grâce à la décentralisation obtenue démocratiquement lors des élections de 1999, 703 communes ont vu le jour. C'est une chance et un cas rare de transfert des compétences et d'une partie du pouvoir vers des entités plus petites. La création de Collectivités Territoriales avec une personnalité juridique propre et une autonomie financière réelle offre les conditions d'un développement participatif à la base. Elle facilite l'autorégulation des populations qui devient un objectif institutionnel. Néanmoins, on observe que cette potentialité ne peut être exploitée par les populations que si tous les acteurs (administratifs, techniques et financiers) adoptent des objectifs communs, à savoir le bon fonctionnement des infrastructures locales comme les centres de santé, les écoles, la gestion des déchets et des ressources naturelles.

⁵⁶ Kéita M., *Partenariat entre la municipalité et la société civile : exemple de la gestion des déchets urbains à Bamako*, p. 13.

⁵⁷ Kéita M., *Partenariat entre la municipalité et la société civile : exemple de la gestion des déchets urbains à Bamako*, p.13.

À propos de la décentralisation et du développement durable, un point de vue de A. Bailly conforte la bonne direction que prend le Mali : « C'est par la définition de cadres régionaux adaptés aux identités nouvelles et par la mise en place de véritables collectivités territoriales régionales disposant de pouvoirs politiques, fiscaux et économiques que pourront être gérés des accords de coopération avec les entreprises, dans un souci de qualité de vie et de développement durable.»⁵⁸

Les acteurs du système de gestion des déchets fondent beaucoup d'espoirs sur le processus de décentralisation. Cependant ils ne peuvent rien faire sans la participation et l'implication des populations locales. Le système doit intégrer l'ensemble des acteurs à des échelles géographiques différentes. Sa gestion ne doit plus se faire de manière verticale des élus et de l'administration vers les citoyens, mais s'asseoir sur la vitalité du local et associer la société civile à l'action publique comme dans le cas de la « Journée communale de salubrité » de la commune VI.

Afin de relever le défi de l'assainissement à Bamako, la population doit s'organiser en groupes d'acteurs syntagmatiques actifs et présents dans tous les systèmes qui touchent au domaine de l'assainissement. En effet, il est impossible d'imaginer un système de collecte et de traitement des ordures efficace sans optimiser et réformer celui de l'assainissement, de l'éducation, de la santé, ...C'est un tout en interaction.

Cependant il serait faux de penser que seule la population a un rôle à jouer afin de changer son comportement avec les déchets. Les pouvoirs urbains sont mis au défi de la gestion du destin collectif de la société, ils ont la responsabilité d'assumer les décisions politiques et de les appliquer. Pour conclure, à propos du pari du développement urbain durable, Bailly a les mots justes : « La responsabilité et la légitimité des pouvoirs urbains dépendent de leur potentiel à maîtriser l'avenir des villes.»⁵⁹ Le défi est grand localement et l'enjeu est énorme mondialement.

⁵⁸ Bailly A., Les politiques urbaines et régionales en question : leur utilisation dans les pays en développement, in *Espaces et Sociétés*, p. 300.

⁵⁹ Bailly, Pour un développement social urbain durable, in *Ville et croissance*, p. 272.

BIBLIOGRAPHIE

- Allègre C., 1993, *Ecologie des villes, écologie des champs*, Paris, Fayard.
- Anschütz J., van de Klundert A., 2001, *Gestion Intégrée et Durable des Déchets : le Concept, Outils pour les décideurs*, Gouda, les Pays-Bas, WASTE.
- Anschütz J., Ijgosse J., Scheinberg A., 2001, *Mettre en Pratique la Gestion Intégrée et Durable des Déchets, Usage de la Méthodologie d'Evaluation GIDD*, Gouda, les Pays Bas, WASTE.
- Bailly A., Ferras R., Pumain D., 1995, *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica.
- Bailly A. et al., 1991, *Les concepts de la géographie*, Paris, Masson.
- Bailly A., 1997, « Les politiques urbaines et régionales en question : leur utilisation dans les pays en développement » in *Espaces et sociétés*, no 88-89, Paris, L'Harmattan, pp 297-304.
- Bailly A., Huriot J.M., 1999, « Pour un développement social urbain durable » in *Ville et croissance*, Paris, Anthropos, pp 259-273.
- Bailly A., 1997, « Les politiques urbaines et régionales en question : leur utilisation dans les pays en développement » in *Espaces et sociétés*, n°88/89, Paris, L'Harmattan, pp. 297-304.
- Ballandier G., 1967, *Anthropologie politique*, Paris, PUF.
- Brunet R., Ferras R., Thery H., 1992, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, Reclus.
- Cans R., 1990, *Le Monde poubelle*, Paris, First.
- Champetier S., Brusco X., Diallo M., 1999, *Les opérateurs privés indépendants de l'eau et de l'assainissement en Afrique de l'Ouest*, rapport de conférence tenue du 25 au 29 septembre 1999 à Bamako, PNUD/Banque Mondiale/GTZ.
- Chassac F., 2001, *Entre théories et pratiques...Le développement durable et la gestion de l'assainissement : l'exemple de Bamako (Mali)*, mémoire de maîtrise, Poitiers, Université, UFR SHA.
- Comte M., 1996, *La gestion des déchets urbains en Suisse*, mémoire de licence de géographie, Genève, Université de Genève.
- Commoner B., 1972, *L'encerclement*, Paris, Seuil.
- Diarra A., 1997, *Participation communautaire à la gestion des déchets solides dans le District de Bamako*, Mali, UWEP.
- Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, 2003, *Annuaire statistique du District de Bamako*, Bamako, DNSI.
- Eichenberger I., Jacquier G., 1997, *Sensibilisation : vers une meilleure gestion des déchets*, mémoire de licence de géographie, Genève, Université de Genève.
- ENDA Magrheb, 1997, *Guide méthodologique à destination des instituteurs et des animateurs associatifs de la ville de Tiflet: Mener des activités d'éducation à l'environnement en lien avec la thématique des déchets ménagers*, Maroc, ENDA.
- ENDA-PNUD et ENDA Mali, 1998, *La difficile articulation du local et du municipal: l'exemple des GIE d'assainissement de Bamako*, Mali, ENDA.
- George P., 1970, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF.

- Haan H., Coad A., Lardinois I., 1998, *Gestion des déchets solides municipaux. Engager des micro-entreprises : directives pour les responsables municipaux*, St-Gallen, SKAT, Gouda, WASTE.
- Kanouté S., 2000, *Le potentiel de développement de l'agriculture urbaine et péri-urbaine dans le cadre de la gestion des déchets urbains en Afrique de l'ouest : le cas de la ville de Bamako*, Bamako, CEK-Kala saba.
- Kéïta M., 1999, *Introduction aux méthodes d'intervention des projets de développement en Afrique – Concepts de base de la lutte contre la pauvreté*, Bamako, CEK-Kala Saba.
- Kéïta M., 2001, *Partenariat entre la municipalité et la société civile : exemple de la gestion des déchets urbains à Bamako*, Bamako, CEK-Kala saba.
- Ligue pour la propreté en suisse, 1991, *Déchets et recyclage*, Zürich, LPPS.
- Maïga A., 2005, *Rapport d'Etude sur la prostitution dans le district de Bamako*, Bamako, Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie du District de Bamako.
- Maystre L., 1994, *Déchets urbains : nature et caractérisation*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Maystre L., 1995, « les déchets » in : *Encyclopédie de géographie*, Bailly A., Ferras R., Pumain D., Paris, Economica, pp 988-1000.
- Onibokun Adepoju G., 2001, *La gestion des déchets urbains : des solutions pour l'Afrique*, Paris-Ottawa, Karthala et CRDI, Chapitres 1 et 6.
- Pralong G., 1997, *Incitation au tri des déchets ménagers*, mémoire de licence de géographie, Genève, Université de Genève.
- Raffestin C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC.
- Raffestin C., Bresso M., 1982, « Tradition, modernité, territorialité » in : *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.26, no 68, Québec, pp185-198.
- Raffestin C., 1986, *Ecologie générale et écologie humaine : cours*, Genève, Département de géographie de l'Université de Genève.
- Rapport TESCULT, 2003, *Plan directeur de l'assainissement de Bamako (1993-2003)*, Bamako, Ministère des Mines, de l'Hydraulique et de l'Energie.
- Scheinberg A., 2001, *Micro et Petites Entreprises dans la Gestion Intégrée et Durable des déchets, Outils pour les Décideurs*, Gouda, les Pays Bas, WASTE.
- Thibaud B., *Les enjeux du développement durable en Afrique sub-saharienne : le cas du Mali*, (en ligne sur le site de l'Université de Poitiers), Poitiers : ICOTEM/PRODIG (02/07/2005).
- Toé R., 1997, *La décentralisation au Mali : Ancrage historique et dynamique socioculturelle*, Bamako, MDRI.
- UWEP, 2001, *Implication des populations défavorisées dans les actions d'assainissement dans le District de Bamako – Capitalisation d'une expérience de recherche-action en Collectivité Territoriale IV*, Bamako-Gouda, UWEP working paper.
- UWEP, 1997, *La participation de la communauté à la gestion des déchets solides au Mali*, Bamako-Gouda, UWEP-WASTE.
- Verger C., 1997, *Le Mali au quotidien: la force des faibles*, Paris, L'Harmattan.
- Waas E., 1996, *Valorisation des déchets organiques dans les quartiers populaires des villes africaines*. St-Gallen, SKAT

SITES INTERNET :

<http://www.swissemigration.ch> Office fédérale des étrangers : Emigration et stagiaires.

<http://www.sandec.ch/>: SWISS WASTE NET - Réseau de professionnels travaillant dans le domaine de la gestion des déchets solides, adresses sur homepage.

<http://www.mshs.univ-poitiers.fr>: Site de l'université de Poitiers.

<http://www.pseau.fr>: Site d'informations francophones et site de mise en réseau mondial des acteurs de projets touchants à l'eau et l'assainissement.

<http://www.ulg.ac.be/cwbi>: Centre Wallon de Biologie Industrielle⁶⁰

<http://www.unep.org>: United Nations Environment Programme.

<http://www.uwep.nl/>: Urban Waste Expertise Programme Netherlands.

<http://www.cek.com.ml/>: Site du Cabinet d'Etude M.Kéïta-Kala saba basé à Bamako



Pour d'autres photos un cd en annexe comporte 5 diaporamas illustratifs !

⁶⁰ Ce centre a conçu un atlas mondial des décharges, atlas disponible en ligne.